



BIENVENUE  
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DE COFACE SA

**BOIS-COLOMBES**

16 MAI 2018

# 1. OUVERTURE DE SÉANCE

**LAURENT MIGNON**

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

# DOCUMENTS MIS À LA DISPOSITION DES ACTIONNAIRES

- ✓ Insertion publiée au BALO le 11 avril 2018
- ✓ Insertion publiée dans les Petites Affiches du 25 avril 2018
- ✓ Copie des lettres de convocation adressées aux actionnaires le 25 avril 2018
- ✓ Copie des lettres de convocation adressées aux commissaires aux comptes le 25 avril 2018
- ✓ Statuts, extrait K-bis
- ✓ Liste des actionnaires
- ✓ Pouvoirs des actionnaires représentés, formulaires de vote
- ✓ Feuille de présence
- ✓ Document de référence 2017, incluant :
  - ✓ Comptes sociaux, comptes consolidés, tableau des affectations du résultat ;
  - ✓ Rapports du conseil d'administration : rapport de gestion et rapport sur le gouvernement d'entreprise ;
  - ✓ Rapports des commissaires aux comptes ;
  - ✓ Tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices ;
  - ✓ Liste des administrateurs et de leurs fonctions dans d'autres sociétés ;
  - ✓ Rapport du conseil d'administration sur les projets de résolutions ;
  - ✓ Texte des projets de résolutions ;
  - ✓ Rapports des commissaires aux comptes sur certaines résolutions présentées à l'assemblée générale.

# ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

## A titre ordinaire

- ✓ Rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes sur les opérations de la société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017
- ✓ Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2017
- ✓ Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2017
- ✓ Affectation du résultat et mise en paiement du dividende
- ✓ Fixation de l'enveloppe globale annuelle des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration
- ✓ Autorisation du conseil d'administration d'opérer sur les actions de la société
- ✓ Ratification de la cooptation de deux administrateurs
- ✓ Renouvellement du mandat de trois administrateurs
- ✓ Approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements visés par les articles L225-38 et suivants du Code de Commerce
- ✓ Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués à M. Xavier Durand, directeur général, au titre de l'exercice 2017
- ✓ Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de rémunération du directeur général pour l'exercice 2018

# ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

## A titre extraordinaire

- ✓ Autorisation au conseil d'administration en vue de réduire le capital social de la Société par annulation des actions détenues en propre
- ✓ Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes ou toute autre somme dont la capitalisation serait admise
- ✓ Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre
- ✓ Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, dans le cadre d'offres au public

# ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

## A titre extraordinaire (suite)

- ✓ Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, par placements privés visés à l'article L.411-2 II du Code monétaire et financier
- ✓ Autorisation au conseil d'administration en cas d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription, par offres au public ou par placements privés visés à l'article L.411-2-II du Code monétaire et financier, afin de fixer le prix d'émission selon les modalités fixées par l'assemblée générale, dans la limite de 10% du capital par an
- ✓ Autorisation au conseil d'administration en vue d'augmenter le montant des émissions avec ou sans maintien du droit préférentiel de souscription
- ✓ Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, en rémunération d'apports en nature

# ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

## A titre extraordinaire (fin)

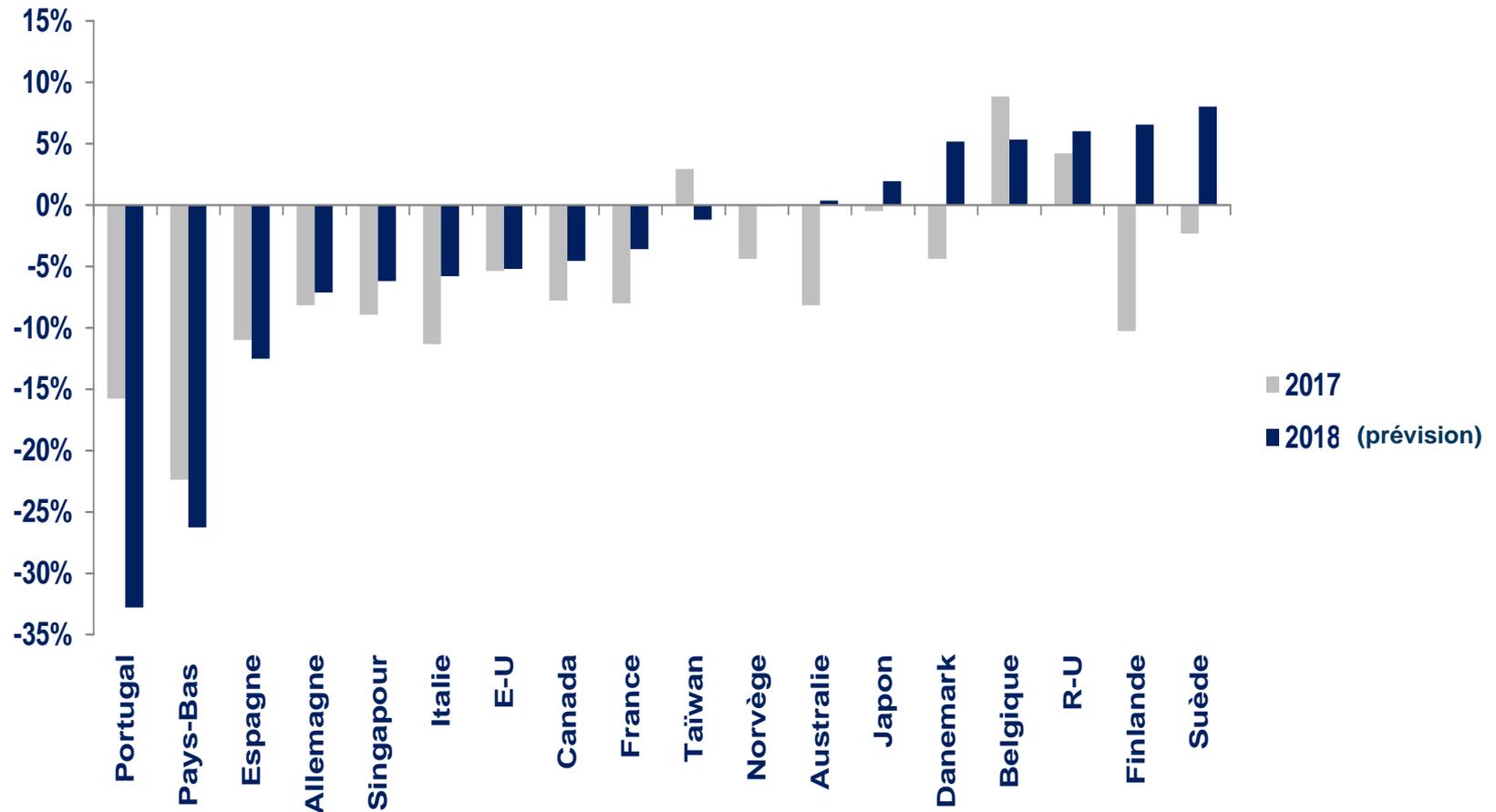
- ✓ Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription par émission d'actions de la Société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise
- ✓ Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription en faveur d'une catégorie de bénéficiaires déterminée
- ✓ Autorisation au conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre, en faveur de certains salariés et mandataires sociaux de la Société et des sociétés lui étant liées
- ✓ Modification des statuts de la Société
- ✓ Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités

## 2. PANORAMA DES RISQUES PAYS ET SECTORIELS

**JULIEN MARCILLY**  
ECONOMISTE EN CHEF

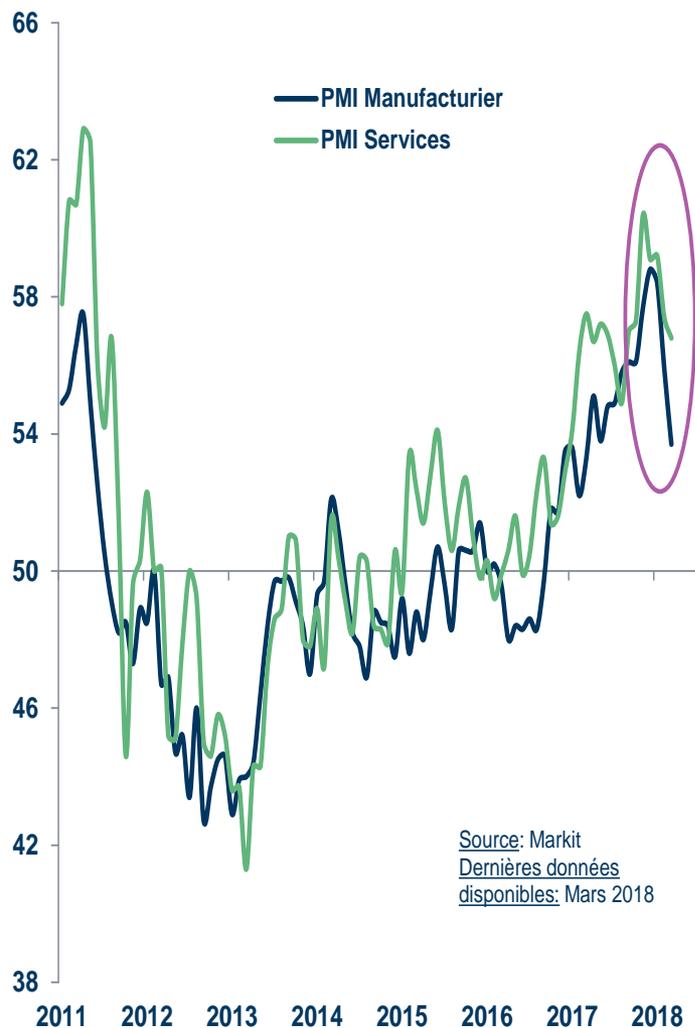
# ÉCONOMIES AVANCÉES : LA FIN DU CYCLE DE BAISSSE DES DÉFAILLANCES APPROCHE

Défaillances d'entreprises :  
Prévisions de croissance Coface

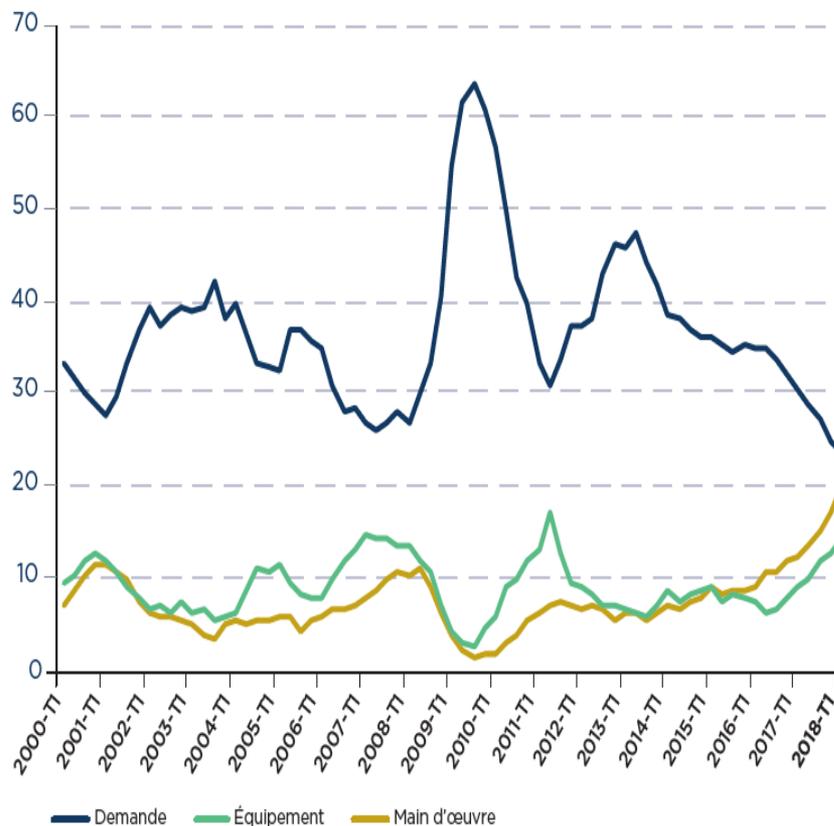


# DES ENTREPRISES UN PEU MOINS CONFIANTES EN 2018

France : confiance des entreprises



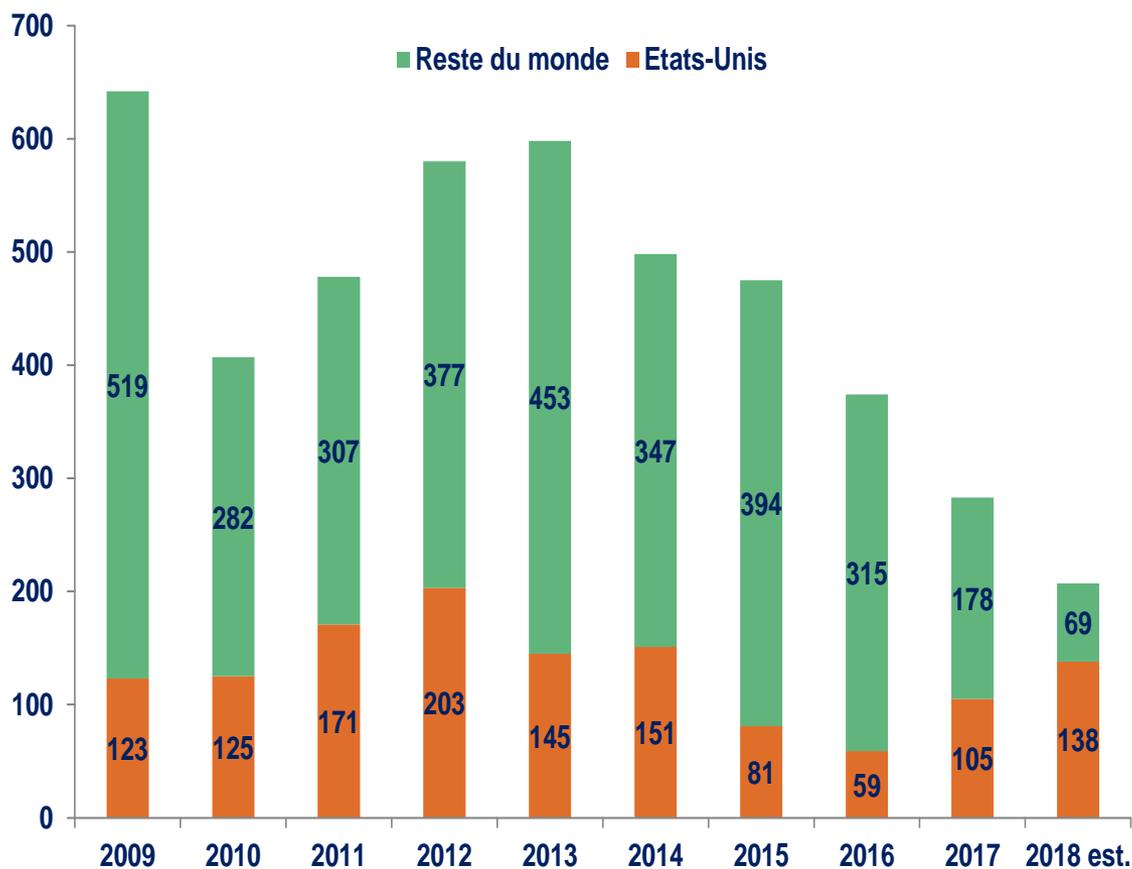
Entreprises en zone euro : facteurs limitant la production (%)



Source : Commission Européenne

# MONTÉE DU RISQUE PROTECTIONNISTE

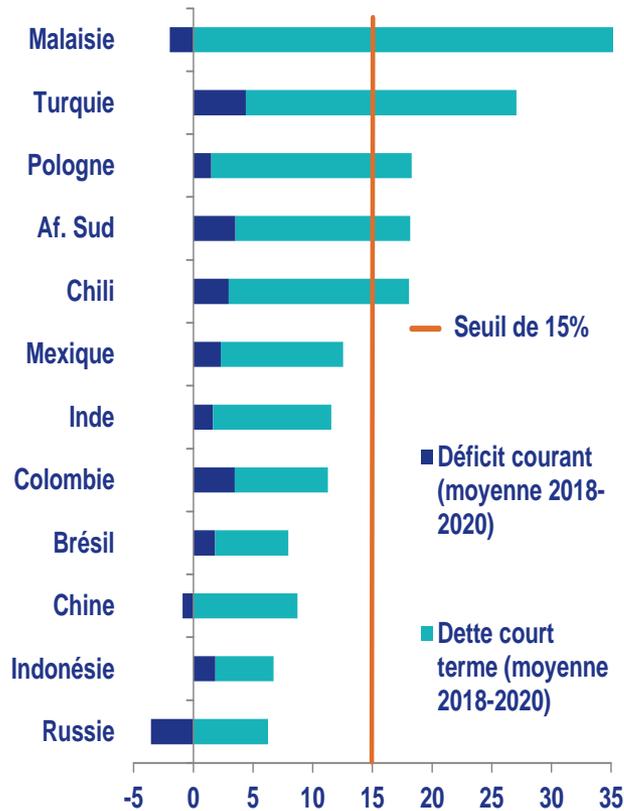
Nombre net de mesures affectant négativement le commerce international dans le monde



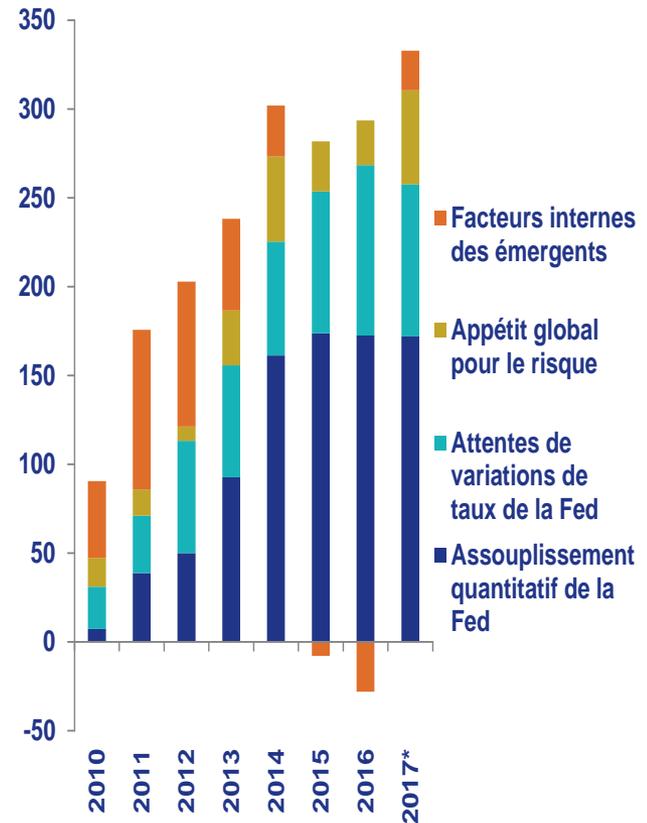
Sources: GTA et Coface

# LA RÉSERVE FÉDÉRALE AMÉRICAINE POURRAIT FAIRE VACILLER DES PAYS ÉMERGENTS EN 2018

**Besoins de financements externes**  
(en % du PIB)



**Contribution estimée aux flux de capitaux vers les pays émergents (en Mds USD)**



Sources : FMI, Coface

# PAYS ÉMERGENTS : LES RISQUES POLITIQUES RESTENT À SURVEILLER

## Indice Coface de risque de troubles sociaux



Source : Coface

RISQUE D'IMPAYÉS DES ENTREPRISES



## 160 PAYS PASSÉS À LA LOUPE

### UNE MÉTHODOLOGIE UNIQUE

- Une expertise macroéconomique en matière d'appréciation des risques pays
- L'appréhension de l'environnement des affaires
- Les données microéconomiques à travers 30 ans d'expérience en matière de paiement



# 3. STRATÉGIE ET TRANSFORMATION DE COFACE

**XAVIER DURAND**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL

# NOTRE AMBITION : ÊTRE LE PARTENAIRE D'ASSURANCE-CRÉDIT GLOBAL LE PLUS AGILE DU SECTEUR

GRANDS GROUPES

ETI

PME

INSTITUTIONS FINANCIÈRES

PARTENAIRES BANQUES DE DÉTAIL  
- B2B2B

CONNECTÉ À L'ÉCHELLE MONDIALE

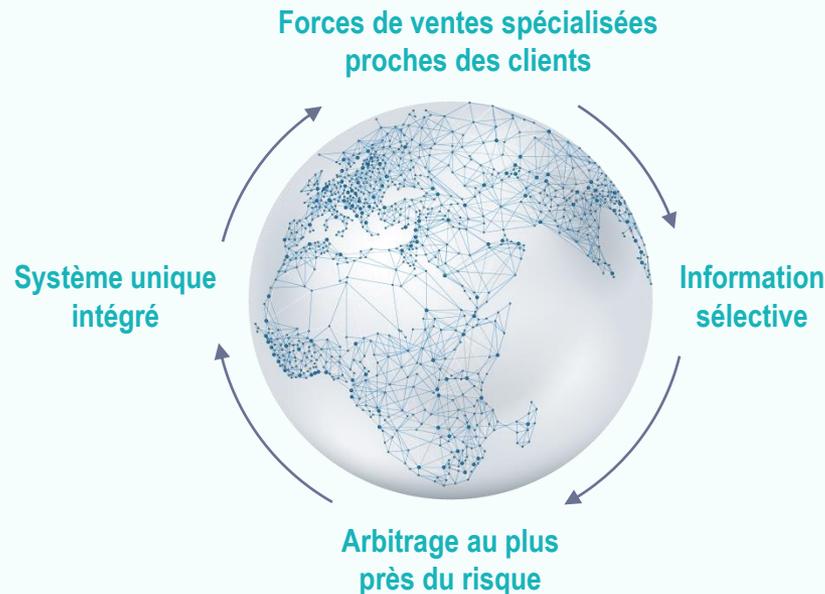
POUR NOUS, AGILITÉ SIGNIFIE :

Etre l'assureur crédit le **PLUS GLOBAL**

Avoir la **MEILLEURE INFORMATION** de l'industrie

Proposer des **OFFRES SPÉCIALISÉES** par segment

Avoir un **SERVICE de QUALITÉ, INNOVANT** dans certains secteurs



**LES PRINCIPES FIT TO WIN**

Prioriser la **CRÉATION DE VALEUR**  
à "la croissance pour la croissance"  
—  
Conserver une **FORTE SOLIDITÉ FINANCIÈRE**



# 1.

## POSITIONNER COFACE COMME LE PARTENAIRE D'ASSURANCE-CRÉDIT GLOBAL LE PLUS AGILE DU SECTEUR

### TRANSFORMATION

#### 1. RENFORCER NOTRE GESTION DES RISQUES ET NOTRE INFORMATION

Assurer une cohérence  
entre notre  
fonctionnement et la  
réalité des risques

#### 2. AMÉLIORER NOTRE EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE & NOTRE SERVICE CLIENT

Améliorer le *back office* et  
l'efficacité de nos systèmes  
pour le bénéfice de nos  
clients

#### 3. METTRE EN OEUVRE UNE STRATÉGIE DE CROISSANCE SÉLECTIVE ET RENTABLE

Tirer profit de notre présence  
internationale

### BÉNÉFICES

REVENIR A UN RATIO  
DE SINISTRALITÉ  
NORMAL À TRAVERS  
LE CYCLE

AJUSTER NOTRE  
STRUCTURE DE  
COÛTS AUX RÉALITÉS  
DU MARCHÉ

CRÉER DE LA  
CROISSANCE  
RENTABLE À LONG  
TERME

~83%

DE RATIO COMBINÉ TOUT AU LONG DU CYCLE

# FIT TO WIN :

## Des effets visibles



### RENFORCER NOTRE GESTION DES RISQUES ET NOTRE INFORMATION

Création de la direction de la souscription commerciale et risque de crédit

- Renforcement des critères de souscription
- Revue des systèmes de délégation
- Augmentation de la granularité de l'analyse des risques par secteur et par pays
- Hausse de 33% des effectifs *EIC\** dans les pays émergents
- Réduction des expositions aux segments les plus risqués

Résultats de souscription record dans un environnement porteur

- Bonne maîtrise de la sinistralité de fréquence
- Exposition contrôlée aux grands dossiers

### AMÉLIORER NOTRE EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE & NOTRE SERVICE CLIENT

Engagement d'un programme d'économies

- Réalisation de 19 M€ en 2017 et confirmation de l'objectif de 30 M€ pour 2018
- Réinvestissement dans la gestion des risques et la croissance

Transformation vers une organisation et des processus simplifiés, plus efficaces:

- Exécution de plus de 20 projets "*lean*"
- Forte réduction du temps moyen de réponse pour les limites de crédit (-60%)

Amélioration du service rendu à nos clients

- Déploiement du nouveau Cofanet et du portail client
- Mise en place d'indicateurs de suivi de la satisfaction client
- Niveau de rétention record à 89,7%: baisse de 15% de l'attrition client

### METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE DE CROISSANCE SÉLECTIVE ET RENTABLE

Relance commerciale dans les pays matures

- Arrêt des pertes de part de marché dans les pays matures et retour progressif de la croissance
- Accélération de la dynamique en MedAf et en Europe de l'Est

Réorientation de la croissance dans les pays émergents

- Portefeuille assaini et progression des affaires nouvelles dans les pays émergents

## 2. ÉVOLUER VERS UN MODÈLE DE GESTION DU CAPITAL PLUS EFFICACE

La rémunération adéquate du capital est un facteur de compétitivité à long terme et un levier majeur de création de valeur pour nos actionnaires

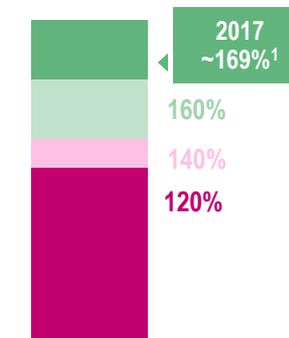
<sup>1</sup> Ratio de solvabilité définitif effectué selon l'interprétation de Coface de la réglementation Solvabilité II. Le ratio de solvabilité n'est pas audité.

### 2 OBJECTIFS MAJEURS

1. MAINTIEN DE LA  
SOLIDITÉ FINANCIÈRE

2. FINANCEMENT D'UNE  
CROISSANCE RENTABLE

#### Ratio de Solvabilité



échelle de confort

#### Notations

Fitch AA-  
Moody's A2

### OPTIMISATION DU CAPITAL

- **Taux de cession en réassurance quote-part porté à 26%** depuis 2017
- **Taux de distribution porté à 100%** au moyen d'un programme de rachat d'actions pour un montant maximum de 30 M€
- **Développement progressif du modèle interne partiel** avec pour objectif de le soumettre avant la fin du S1-2019 tout en surveillant le contexte réglementaire autour de la formule standard

# COFACE : FOR TRADE

## Nouvelle signature du Groupe



**coface**  
FOR TRADE



**Coface : for trade** reflète notre ambition et notre raison d'être :  
Nous engager pour aider les entreprises à se développer.  
Autrement dit, **nous sommes pour le commerce**.

Nous sommes fiers d'affirmer notre identité avec cette nouvelle *tagline*,  
que nous voulions plus claire, plus engagée, en adéquation avec nos  
**4 valeurs : focus client, expertise, collaboration et courage & responsabilité**

En prise directe avec  
l'économie, nous abordons  
**le commerce**, levier de  
**création de richesse et  
stabilité**, comme **une  
valeur positive** à partager  
au sein d'un monde  
globalisé.

# 2018 : COFACE EST BIEN POSITIONNÉ POUR POURSUIVRE SA TRANSITION VERS UN MODÈLE CRÉATEUR DE VALEUR SUR LE LONG TERME

## Poursuite de la mise en œuvre de Fit to Win

- Intensification de la transformation culturelle soutenue par nos valeurs: orientation client, expertise, collaboration, courage & responsabilité. Mise en place d'une formation pour 300 *Top managers*
- Poursuite de la transformation des infrastructures de Coface: refonte et réorganisation de la direction de la technologie
- Création d'une direction de l'innovation et lancement d'initiatives innovantes: digital, modélisation et analyse de données, partenariats, produits dédiés aux PME
- Renforcement des actions commerciales selon les priorités de chaque marché
- Développement progressif du modèle interne partiel avec pour objectif de le soumettre avant la fin du S1-2019 tout en surveillant le contexte réglementaire autour de la formule standard

## Confirmation de nos objectifs (2016 -2019) :

- Objectif de 30M€ d'économies de coûts confirmé en 2018
- Poursuite des investissements dans la croissance, la gestion des risques et les processus opérationnels, avec 19M€ ciblés pour 2018
- Confirmation d'une cible de ratio combiné d'environ 83% sur l'ensemble du cycle
- Confirmation d'un RoATE  $\geq 9\%$  à travers le cycle

## 4. RÉSULTATS FINANCIERS 2017 ET T1-2018

**CARINE PICHON**

DIRECTEUR FINANCIER ET DES RISQUES

# RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2017

—

# RÉSULTAT NET DE 83,2M€, GRÂCE À UNE AMÉLIORATION DU RATIO DE SINISTRALITÉ

Résultats en 2017 : points clés (1/2)

## Le chiffre d'affaires atteint 1,354,9M € en hausse de 0,3% à change et périmètre constant<sup>1</sup>, T4-2017 en hausse de 2,3% par rapport au T4-2016

- Les marchés matures progressent fortement de 2,8%; pas de changement significatif dans les marchés émergents
- Forte activité clients profitant d'un environnement économique favorable dans toutes les régions
- Forte rétention des clients dans un environnement tarifaire toujours compétitif

## Ratio de sinistralité net de l'exercice 2017 en baisse de (14,1)pts. à 51,4 %; Ratio combiné net à 86,6%

- T4-2017 à 41,8%, favorisé par une gestion efficace des sinistres antérieurs et une baisse des nouveaux sinistres en Asie et Amérique Latine
- Marchés matures: fréquence globale stable avec quelques grands cas
- Ratio de coût net à 35,2% vs 35,1% en 2016<sup>1</sup>

## Résultat net (part du groupe) à 83,2M€ dont 28,2M€ au T4-2017

## Les investissements "Fit to Win" plus que financés par les économies:

- Economies de coûts de 19M€, en avance sur le plan. Confirmation de l'objectif de 30M€ pour 2018
- Investissement de 16M€ dans la croissance, la gestion de risques et de réglementations, et la transformation

<sup>1</sup> Périmètre constant = Hors DGP (excluant la Direction des Garanties Publiques): 53,4M€ de chiffre d'affaires et (27.3)M€ de charges durant l'année 2016 ; 0,6M€ de revenus résiduels comptabilisés en 2017. Coface a cédé cette activité au 1er Janvier 2017. Les données impactées par cette activité ont été revues pour être comparables.

# RATIO DE SOLVABILITÉ À 169%<sup>1</sup>

Résultats en 2017 : points clés (2/2)

## Le RoATE s'établit à 5,3% pour l'exercice 2017

### Ratio de solvabilité au dessus de la zone cible à environ 169%<sup>1</sup>

- Augmentation du ratio de solvabilité due à une meilleure performance du risque, à l'optimisation de la structure de réassurance et à l'affinement du modèle
- Maintien de la cession de quote-part de réassurance de 26%, avec une structure plus résistante

### Activation du levier de gestion du capital prévu dans le plan *Fit to Win*:

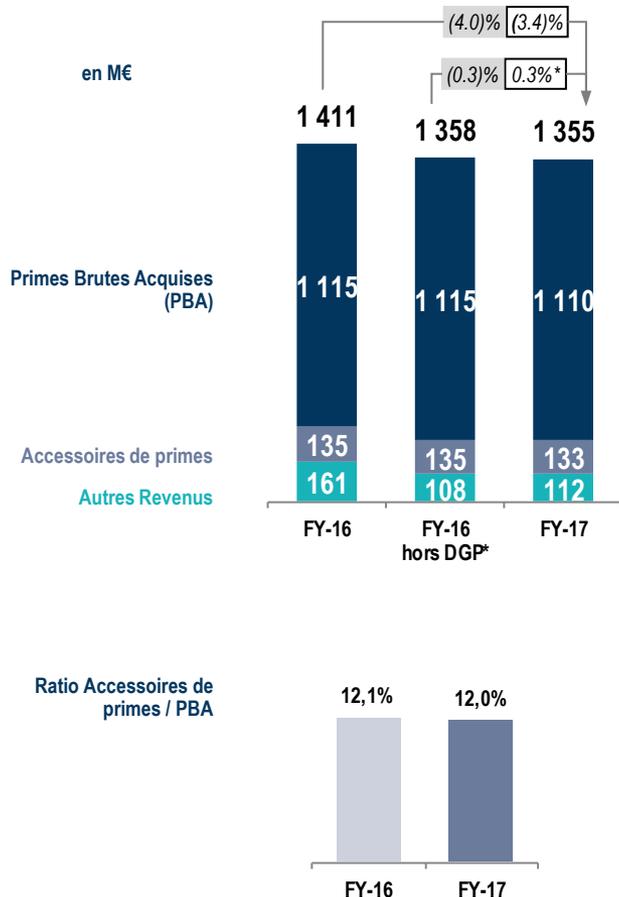
- Proposition d'un dividende de 0,34€ par action<sup>2</sup>
- Lancement d'un programme de rachats d'actions pour un montant total ciblé de 30M€, portant le taux de distribution à environ 100%<sup>3</sup>

1 Ratio de solvabilité définitif effectué selon l'interprétation de Coface de la réglementation Solvabilité II. Le ratio de solvabilité n'est pas audité.

2 Le détachement du dividende interviendra le 24 mai 2018 et la mise en paiement interviendra à compter du 28 mai 2018. La proposition de distribution de 0,34 € par action est soumise à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires du 16 mai 2018.

3 Coface a l'intention d'annuler les actions achetées dans le cadre de cette opération. En conséquence, le rendement du capital pour l'actionnaire atteindrait, sous condition de la pleine exécution de l'opération de rachat d'actions, 100% du bénéfice de 2017.

# AUGMENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES, FAVORISÉE PAR L'ACTIVITÉ CLIENT



V% V% hors effet de change

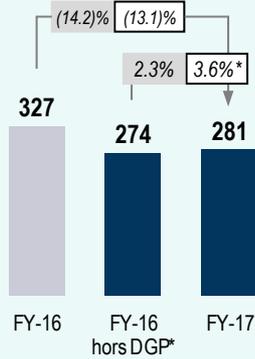
**Chiffre d'affaires total en hausse de 0,3% vs. l'exercice 2016\* ; T4-2017 en hausse de 2,3% par rapport au T4 2016\***

- ▶ Amélioration de la croissance au T4-2017 principalement due à une bonne activité client (Meilleur effet volume)
- ▶ L'amélioration de l'environnement économique continue d'exercer une pression sur les prix
- ▶ Autres revenus (Affacturage et Services) en hausse de 2,4% vs. l'exercice 2016\* hors effet de change
- ▶ Accessoires de primes / PBA en baisse de 0,1pts.

\*Hors DGP (excluant la Direction des Garanties Publiques): 53,4M€ de chiffre d'affaires en 2016 et 0,6M€ de revenus résiduels comptabilisés en 2017/T4-2017. Coface a cédé cette activité au 1er Janvier 2017. Les données impactées par cette activité ont été revues pour être comparables.

# AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DANS LES MARCHÉS MATURES, BAISSÉ POUR LES MARCHÉS ÉMERGENTS

## Europe de l'Ouest



Effet volume positif. Augmentation des produits "bonding" et "single risk"

## Europe du Nord



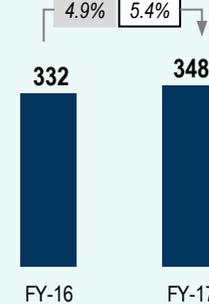
Amélioration de la rétention, baisse de nouveaux contrats et hausse des remboursements de primes

## Europe centrale



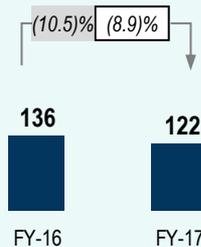
Tous les pays se développent. T4-2017 solide

## Méditerranée & Afrique



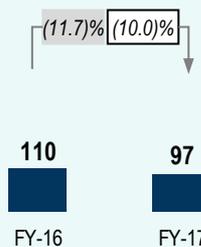
Hausse des nouveaux contrats et de l'activité en Italie et Espagne

## Amérique du Nord



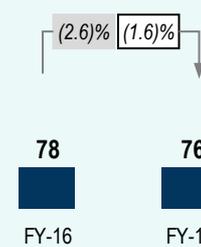
Pas de renouvellement de certains contrats importants et rationalisation du portefeuille au Canada

## Asie Pacifique



Poursuite du plan d'actions de maîtrise des risques

## Amérique latine



Négociation de contrats globaux et approche équilibrée

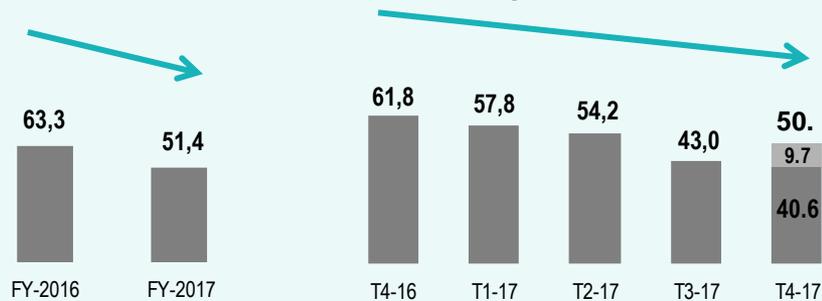
V% | V% hors effet de change

Chiffre d'affaires total, par région, en M€

\*Hors DGP (excluant la Direction des Garanties Publiques): 53,4M€ de chiffre d'affaires en 2016 et 0,6M€ de revenus résiduels comptabilisés en 2017. Coface a cédé cette activité au 1er Janvier 2017. Les données impactées par cette activité ont été revues pour être comparables.

# POURSUITE DE L'AMÉLIORATION DU RATIO DE SINISTRALITÉ

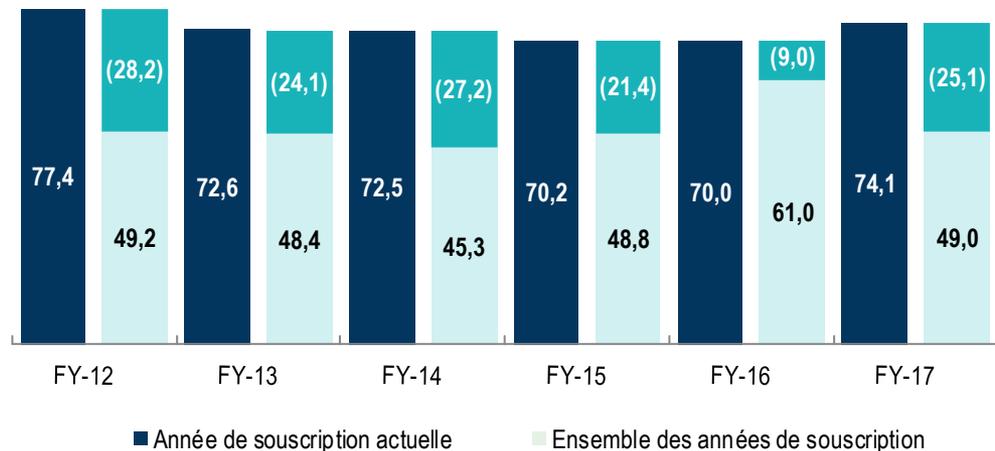
Ratio de sinistralité avant réassurance et frais de gestion de sinistres inclus, en %



T4-2017 impacté négativement (+9,7pts) par l'activité des facultatives (taux de cession très haut)

- ▶ Poursuite de l'amélioration du ratio de sinistralité brut grâce à la baisse de la valeur moyenne des sinistres
- ▶ T4-2017(+9.7pts) impacté par l'activité des facultatives, avec un faible impact sur le ratio de sinistralité net (très haut taux de cession)

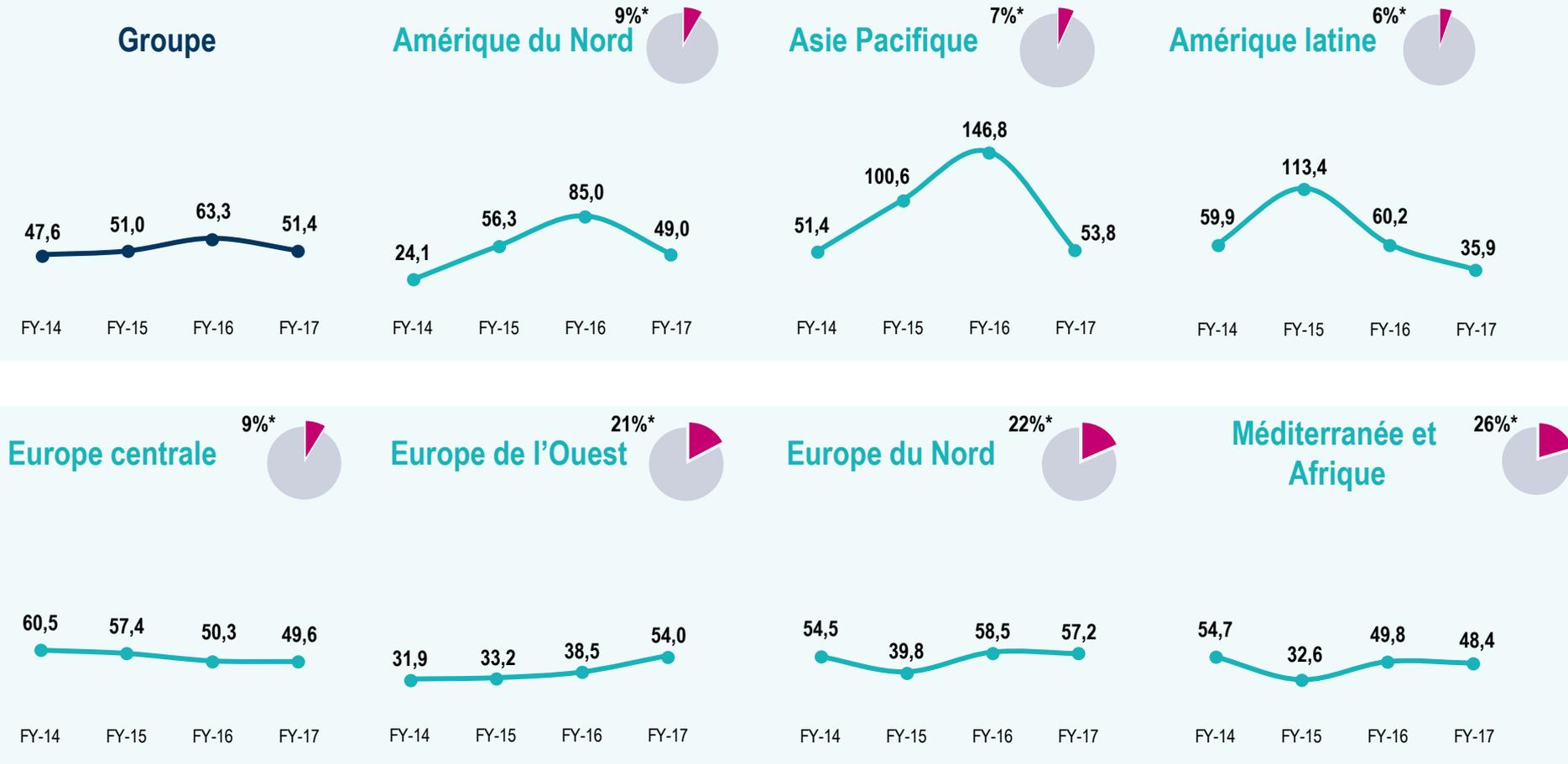
Ratio de sinistralité avant réassurance et frais de gestion de sinistres exclus, en %



- ▶ Année de souscription en cours impactée par le provisionnement de quelques cas
- ▶ Année précédente au dessus de la moyenne historique

# NETTE AMÉLIORATION GLOBALE, AVEC DES CAS SPÉCIAUX EN EUROPE DE L'OUEST ET AMÉRIQUE DU NORD

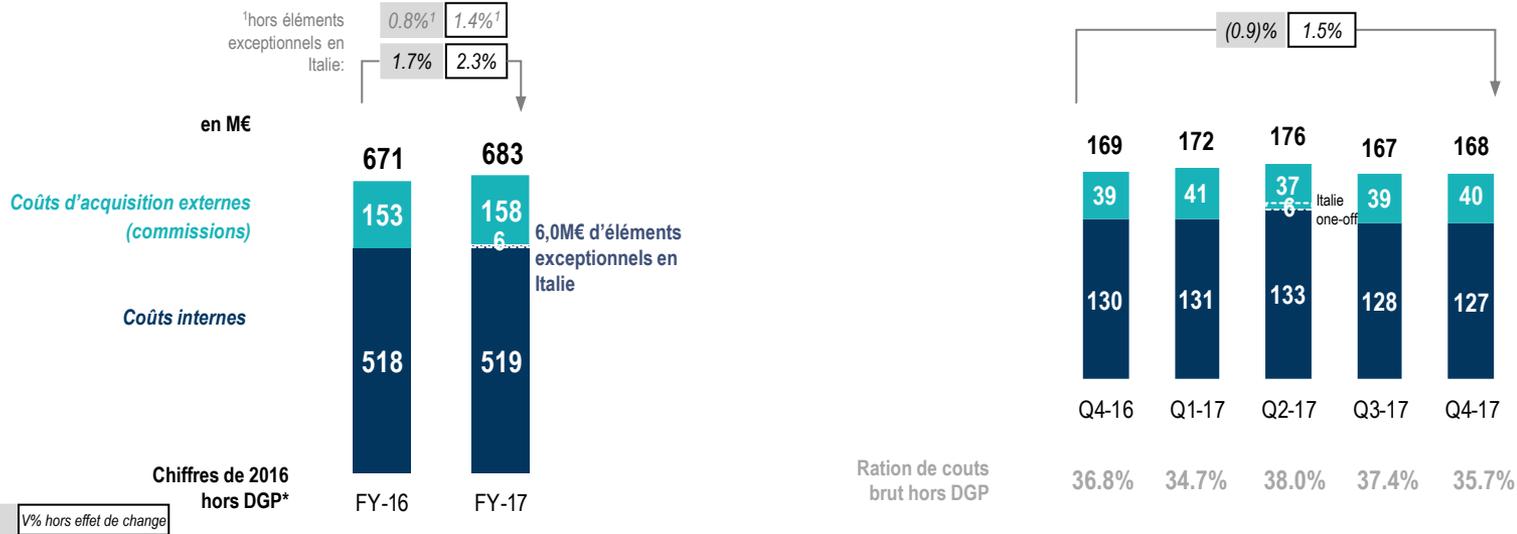
Ratio de sinistralité avant réassurance incluant les frais de gestion de sinistres, en %



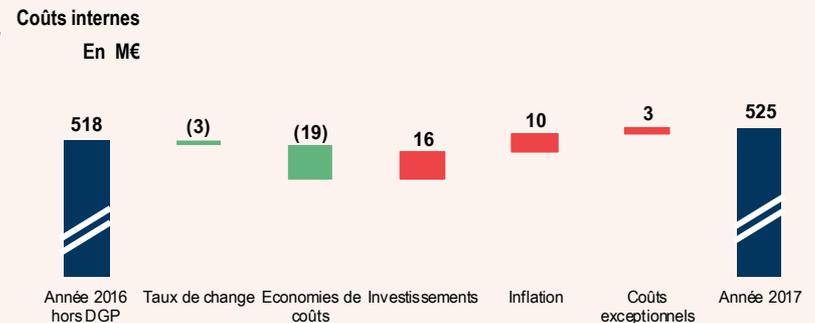
\* % du chiffre d'affaires total par région

Note: Pour des raisons de comparaison, les données de 2014 et 2015 ont été retraitées pour prendre en compte les changements de périmètre : Espagne et Portugal font désormais partie de la région Méditerranée et Afrique (vs. Europe de l'Ouest) et la Russie fait désormais partie de la région Europe Centrale (vs. Europe du Nord auparavant)

# POURSUITE D'UN CONTRÔLE STRICT DES COÛTS



- ▶ Economies de coûts de 19M€ réalisées, en avance sur les prévisions ; Confirmation de l'objectif de 30M€ pour l'année 2018
- ▶ Investissement de 16M€ dans la croissance, la gestion de risques et de réglementations, et la transformation
- ▶ Impact défavorable de 2% de l'inflation
- ▶ A la fin de l'année 2017, le ratio de coûts brut s'élève à 36,5% (35,9% hors éléments exceptionnels)



\*Hors DGP (excluant la Direction des Garanties Publiques): 53,4M€ de chiffre d'affaires et (27,3)M€ de charges en 2016 ; 0,6M€ de revenus résiduels comptabilisés en 2017 / T4-2017. Coface a cédé cette activité au 1er Janvier 2017. Les données impactées par cette activité ont été revues pour être comparables.

# RÉASSURANCE : UNE STRUCTURE PLUS RÉSISTANTE, CESSION STABLE

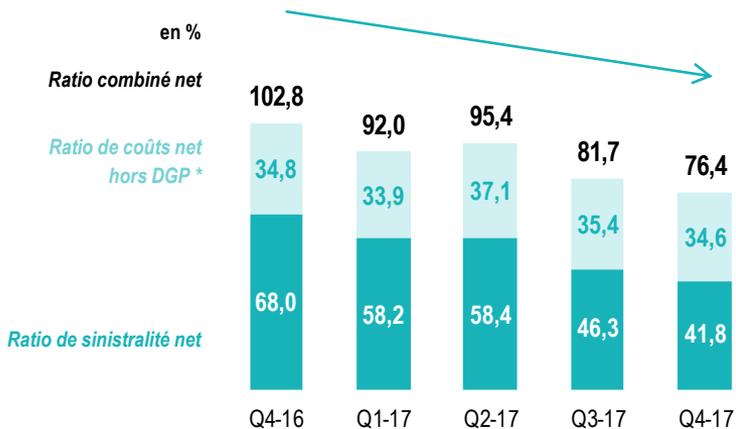
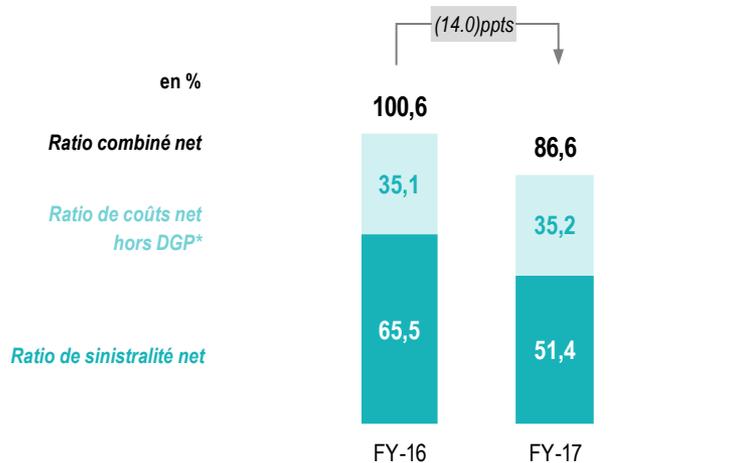
- ▶ T4-2017 a fait face à plusieurs sinistres importants dans l'activité facultative. Ils sont fortement réassurés par les partenaires
- ▶ Le taux de cession de primes plus élevé (année de souscription 2017) se matérialise progressivement sur les données comptables (+4,1pts en 2017)
- ▶ Mise en place d'une structure plus résistante :  
Maintien du "quota share" à 26% divisé en 2 traités, garantissant l'accès à des partenaires de qualité grâce à un accord pluriannuel

	FY-16	FY-17
Primes acquises brutes	1 115,1	1 109,7
Primes acquises nettes	857,6	808,2
<b>Taux de cession de primes</b>	<b>23,1%</b>	<b>27,2%</b>
Dépenses de sinistres brutes	(705,7)	(570,9)
Dépenses de sinistres nettes	(561,5)	(415,1)
<b>Taux de cession de sinistres</b>	<b>20,4%</b>	<b>27,3%</b>

	Année 2016	Année 2016	Année 2017	V%
<b>Revenu de souscription avant réassurance</b>	<b>30,5</b>	<b>(4,2)</b>	<b>125,7</b>	<b>N.S.</b>
<i>Résultat de réassurance</i>	<i>(17,6)</i>	<i>(17,6)</i>	<i>(26,0)</i>	<i>N.S.</i>
<b>Revenu de souscription après réassurance</b>	<b>12,9</b>	<b>(21,8)</b>	<b>99,8</b>	<b>N.S.</b>

\* Hors DGP (excluant la Direction des Garanties Publiques): 53,4M€ de chiffre d'affaires et (27,3)M€ de charges en 2016.  
Coface a cédé cette activité au 1er Janvier 2017. Les données impactées par cette activité ont été revues pour être comparables.

# RATIO COMBINÉ NET À 86,6% DÛ À UNE BAISSSE DU RATIO DE SINISTRALITÉ



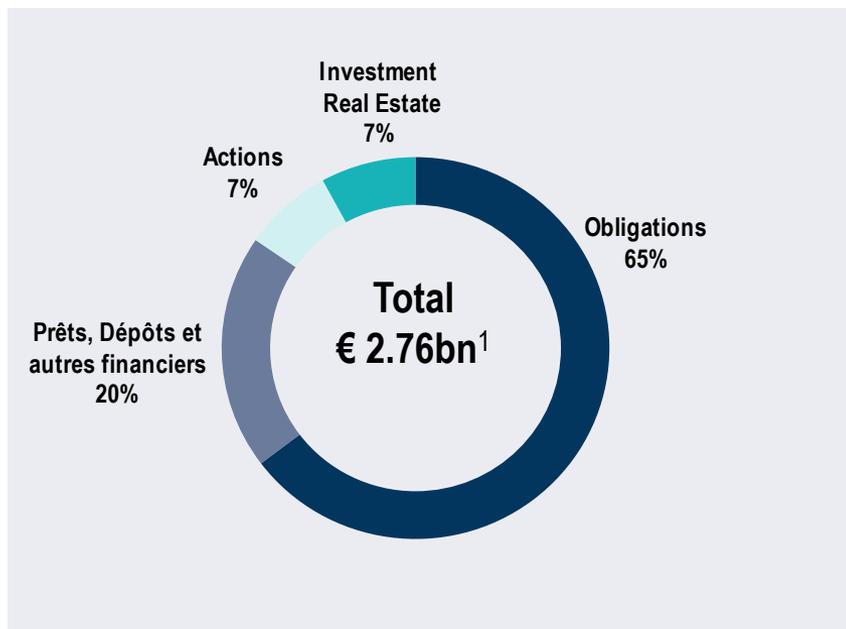
- ▶ Les économies générées permettent de financer les investissements dans la création de valeur à long terme
- ▶ Ratio combiné net de l'année 2017 en baisse de -14.0 ppts\*, principalement due à une baisse de sinistres

- ▶ Certains cas importants dans un environnement global favorable
- ▶ Léger impact d'importants sinistres de l'activité facultative (très haut taux de cession)

\*\*Hors DGP (excluant la Direction des Garanties Publiques): 53,4M€ de chiffre d'affaires et (27,3)M€ de charges en 2016 ; 0,6M€ de revenus résiduels comptabilisés en 2017 / T4-2017.  
Coface a cédé cette activité au 1er Janvier 2017. Les données impactées par cette activité ont été revues pour être comparables.

# PORTEFEUILLE FINANCIER : LÉGÈRE AUGMENTATION DU RÉSULTAT DE PLACEMENTS

## Maintien d'une stratégie d'investissement diversifiée et proactive



M€	Année 2016	Année 2017
Revenu du portefeuille de placements <sup>2</sup>	43,5	49,8
Revenu du portefeuille de placements hors gains sur ventes	40,0	39,9
Frais de gestion de placements	(3,2)	(3,6)
Effet change <sup>3</sup>	9,4	8,0
Autre <sup>3</sup>	(1,7)	1,0
<b>Revenu net de placement</b>	<b>48.0</b>	<b>55.3</b>
<b>Rendement comptable sur le portefeuille de placements moyen</b>	<b>1,7%</b>	<b>1,8%</b>
<b>Rendement comptable sur le portefeuille de placements moyen hors gains sur ventes</b>	<b>1,6%</b>	<b>1,5%</b>

<sup>1</sup> Hors investissements dans des filiales non-consolidées

<sup>2</sup> Hors investissements dans des filiales non-consolidées, effet de change et coûts de gestion des placements

<sup>3</sup> Un changement dans la méthodologie a été appliqué à l'effet taux de change de l'année 2016 (+16,5M€) et Autre (-8,8M €) pour être comparable aux données comptables. L'effet taux de change de 12M-2017 inclut maintenant les taux de change dérivés.

# RÉSULTAT NET DE L'ANNÉE 2017 À 83,2M€

Éléments du compte de résultat - en M€

	Année 2016	Année 2016 hors DGP*	Année 2017
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>60,9</b>	<b>34,8</b>	<b>155,0</b>
Gain sur le transfert des Garanties Publiques	75,0	75,0	0,0
Investissements Fit to Win et dépenses de restructuration	(38,6)	(38,6)	(0,4)
Gain exceptionnel sur Fit to Win 14,1M€ reprise de provisions sur les engagements sociaux et 5,1M€ de changement de taux actuariel	19,2	19,2	0,0
Autres revenus et dépenses opérationnelles	(2,0)	(2,0)	(0,2)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>114,4</b>	<b>88,3</b>	<b>154,4</b>
Charges financières	(18,4)	(18,4)	(18,1)
Part dans le revenu net des associés	(5,8)	(5,8)	2,4
Impôt <i>Taux d'imposition</i>	(48,1) 50%	(39,1) 56%	(55,7) 41%
Intérêts non-contrôlés	(0,5)	(0,5)	0,2
<b>Résultat net (part du groupe)</b>	<b>41,5</b>	<b>24,4</b>	<b>83,2</b>

- ▶ Forte amélioration de la performance opérationnelle à 154,4M€
- ▶ Amélioration du taux d'imposition à 41%  
Taux d'imposition du T4-17 à 47,2% incluant 12,0M€ d'éléments exceptionnels dus à un paiement d'impôts en France
- ▶ Bénéfice par action (BPA): 0,53€
- ▶ Proposition d'un dividende par action (DPA)<sup>1</sup> de 0,34€
- ▶ Lancement d'un programme de rachat d'actions de 30M€, correspondant à 100% du ratio de paiement total<sup>2</sup>

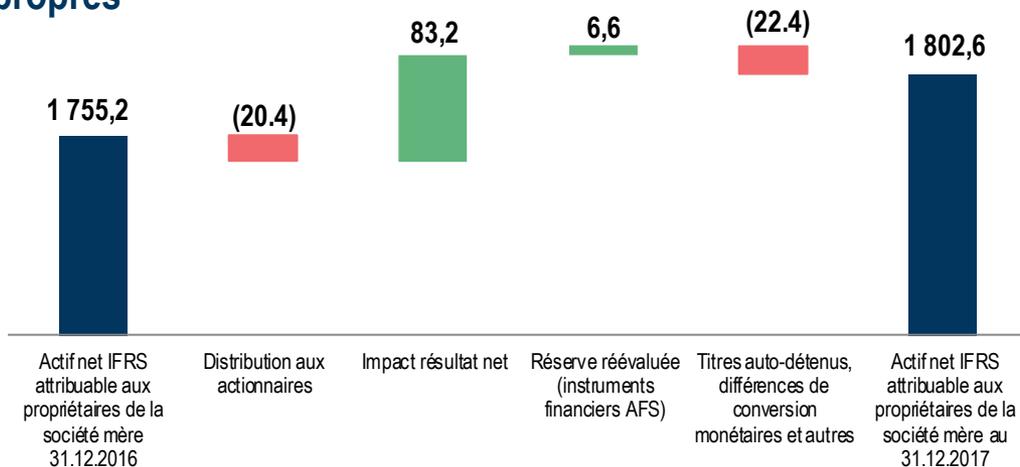
\*Hors DGP (excluant la Direction des Garanties Publiques): 53,4M€ de chiffre d'affaires et (27,3)M€ de charges en 2016.  
Coface a cédé cette activité au 1er Janvier 2017. Les données impactées par cette activité ont été revues pour être comparables.

- 1 Le détachement du dividende interviendra le 24 mai 2018 et la mise en paiement interviendra à compter du 28 mai 2018. La proposition de distribution de 0,34 € par action est soumise à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires du 16 mai 2018.
- 2 Coface a l'intention d'annuler les actions achetées dans le cadre de cette opération. En conséquence, le rendement du capital pour l'actionnaire atteindrait, sous condition de la pleine exécution de l'opération de rachat d'actions, 100% du bénéfice de 2017.

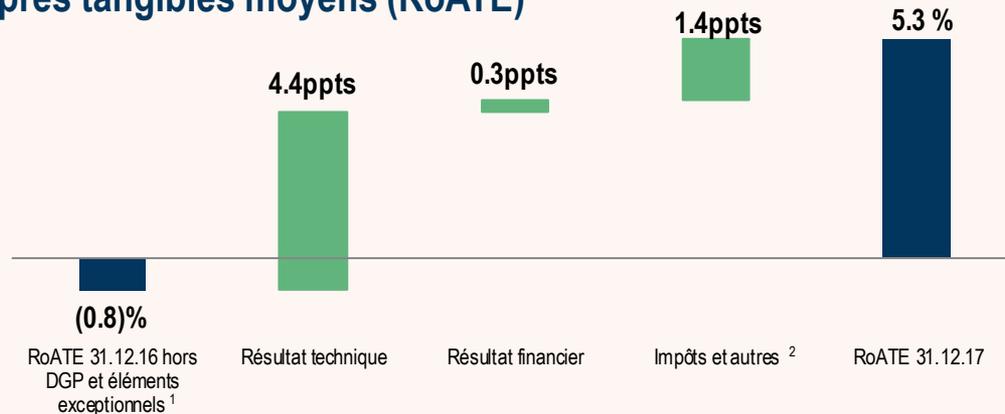
# LE RoATE S'ÉTABLIT À 5,3% POUR L'ANNÉE 2017

## Variation des capitaux propres

en M€



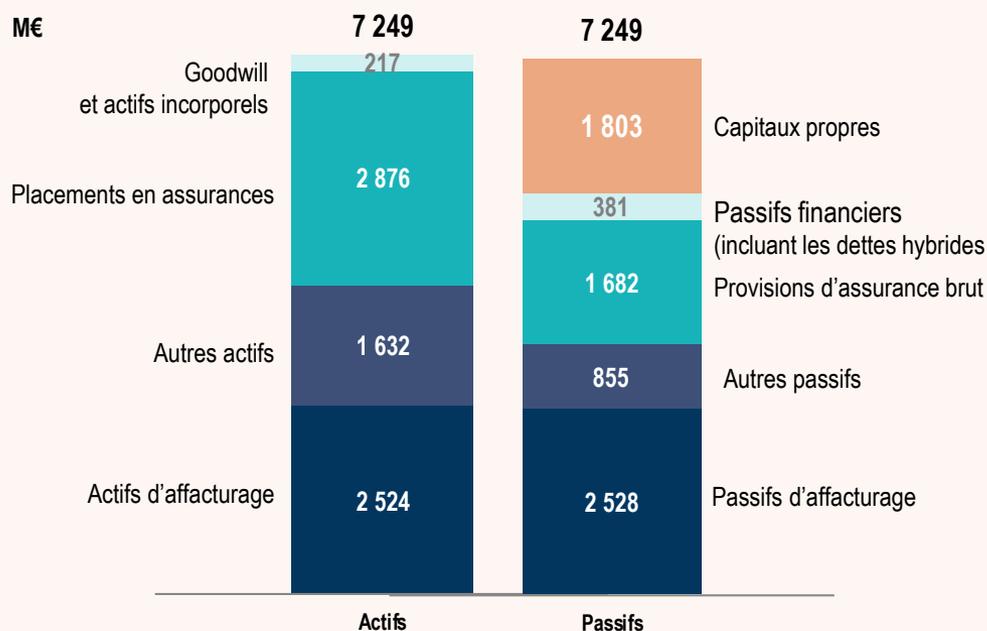
## Retour des capitaux propres tangibles moyens (RoATE)



1 RoATE 31.12.16: 2,7%. Pour être comparable au 31.12.2017, le RoATE au 31.12.16 hors DGP & éléments exceptionnels (0,8)% excluant 75,0M€ de gains sur le transfert de la DGP, 38,6M€ de dépenses de restructuration, 14,1M€ de libération de réserves de bénéfices sociaux, et 5,1M€ lié au changement des taux d'actuariat, pour un total de 55,6M€ avant impôt (voir Note 30 des états financiers de l'année 2016); après impôt (taux d'imposition de 34,43%), ces éléments influent sur le résultat net (part du groupe) à hauteur de 36,5M€.

2 Incluant l'amélioration du taux d'imposition et les éléments exceptionnels en 2016 dû à la quota part du résultat des sociétés mises en équivalence

## Bilan simplifié 2017



- ▶ **Coface répond aux critères d'applications de l'exemption temporaire de la norme IFRS 9<sup>1</sup>**
  - Le report s'applique à l'activité d'assurance de Coface
  - Les sociétés d'affacturage et de services devront appliquer IFRS 9 à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2018
  
- ▶ **Affirmation de la force financière**
  - **Fitch: AA-, perspective stable**  
notation confirmée au 8 Septembre 2017
  - **Moody's: A2, perspective stable**  
Opinion de crédit mise à jour le 7 Août 2017

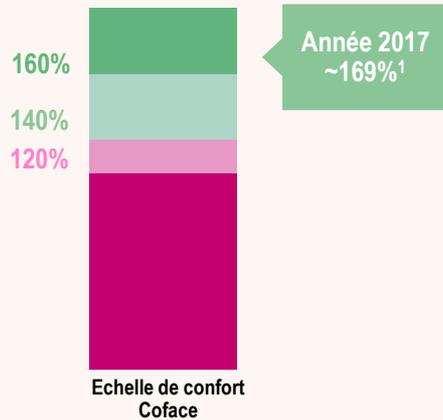
<sup>1</sup> Le 29 Juin 2017, le comité de réglementation comptable a adopté un règlement qui permet aux conglomérats financiers de différer l'application d'IFRS 9 à leurs compagnies d'assurance jusqu'au 1er Janvier 2021.

Ce règlement a été soumis à l'examen du Parlement et du Conseil de l'UE et définitivement adopté le 7 Octobre 2017.

Coface respecte les critères d'ajournement pour ses activités d'assurance; néanmoins, les entités d'affacturage et les entités de service du groupe ne bénéficient pas de cette exemption et appliqueront IFRS 9 à compter du 1er Janvier 2018.

# AMÉLIORATION DU RATIO DE SOLVABILITÉ GRÂCE À UNE RÉDUCTION DU RISQUE ET UN EFFET TOTAL DE L'OPTIMISATION DE LA RÉASSURANCE

## Ratio de solvabilité de 2017 dans la zone cible



- ▶ Evolution du CSR en assurance grâce à l'amélioration de la performance en matière de risque, à l'optimisation de structure de réassurance et certains raffinements du modèle
- ▶ Ratio de solvabilité au dessus de la zone cible
  - Affectation de 4-5pts pour des investissements potentiels
  - Programme de rachat d'actions en cours de 30M€ max.

## Faible sensibilité aux crises de marché

Sensibilité des marchés testée à travers des crises instantanées



## L'exigence de solvabilité prise en compte dans les scénarios de crise



- +100 bps sur crédit et +50 bps pour la dette de l'administration centrale des pays de l'OCDE
- Basé sur le niveau du ratio de sinistralité observé durant la crise de 2008
- Basé sur le niveau du ratio de sinistralité correspondant au quantile 95%

¹ Ratio de solvabilité définitif effectué selon l'interprétation de Coface de la réglementation Solvabilité II. Le ratio de solvabilité n'est pas audité.

# RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE 2018

—

# RENTABILITÉ SOUTENUE PAR L'EXÉCUTION DU PLAN *FIT TO WIN* DANS UN ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE PORTEUR

## Chiffre d'affaires : 344 M€, en hausse de 2,1% à taux de change constants

- Croissance des pays matures et des pays émergents, tirés par la progression de l'activité clients
- Nouvelle hausse de la rétention dans un environnement tarifaire toujours concurrentiel

## Ratio de sinistralité net à 39,8%, en amélioration de 18,3 pts ; ratio combiné net à 72,5%

- Poursuite des tendances favorables de sinistralité, notamment en Asie et en Amérique du Nord. La sinistralité reste stable dans les pays matures. Ce résultat est obtenu grâce à une gestion des risques efficace et à la hausse des taux de recouvrement dans un environnement économique toujours porteur
- Ratio de coûts net en amélioration à 32,7% (33,9% au T1-2017), notamment en raison d'un contrôle des coûts rigoureux et de commissions de réassurance en hausse ; les investissements sont financés en totalité par les économies de coûts

## Résultat net (part du groupe) de 35,5 M€ et RoATE<sup>1</sup> annualisé à 8,8%

### L'exécution du plan *Fit to Win* se poursuit :

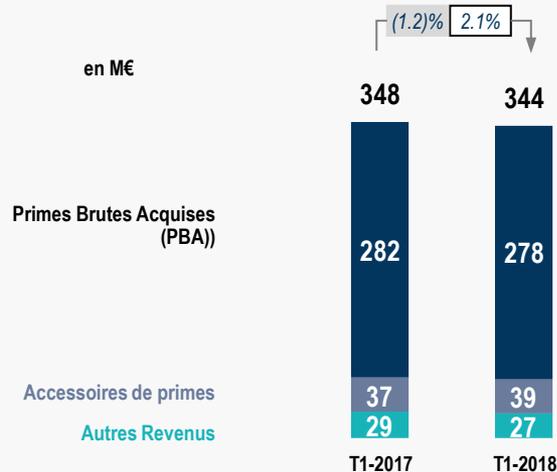
- Transformation en profondeur de la culture, des processus et des systèmes du Groupe
- Economies de coûts réalisées de 9 M€ (+6 M€ vs. T1-2017). Confirmation de l'objectif annualisé 2018 de 30 M€
- Investissements maîtrisés de 8 M€ (+6 M€ vs. T1-2017) dans la gestion des risques, la croissance et les processus opérationnels

<sup>1</sup> RoATE = Rentabilité moyenne des fonds propres

# LE CHIFFRE D'AFFAIRES S'EST STABILISÉ ET LE RATIO COMBINÉ NET S'AMÉLIORE

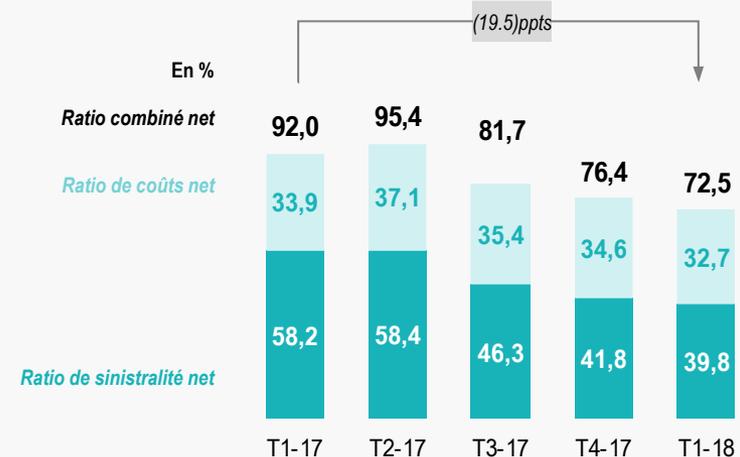
## Chiffre d'affaires (M€)

- Chiffre d'affaires total en hausse de 2,1% vs. T1-2017 à taux de change constants. Croissance principalement favorisée par l'activité clients (meilleur effet volume) et un meilleur taux de rétention
- L'amélioration de l'environnement économique continue d'exercer une pression sur les prix
- Autres revenus (Affacturage et Services) en baisse de 4,9% vs. 2017 due à une baisse des revenus d'affacturage en Allemagne



## Ratio combiné net (%)

- Ratio de sinistralité à des niveaux records en ligne avec les précédents trimestres. Plein effet des plans d'actions désormais visibles
- Forte dynamique soutenue par un environnement économique positif et un développement favorable des périodes de souscription antérieures
- Investissements financés par les économies de coûts
- Ratio combiné net en baisse de -19,5 ppts principalement due à une baisse des sinistres et une amélioration des commissions de réassurance



V% | V% hors effet de change

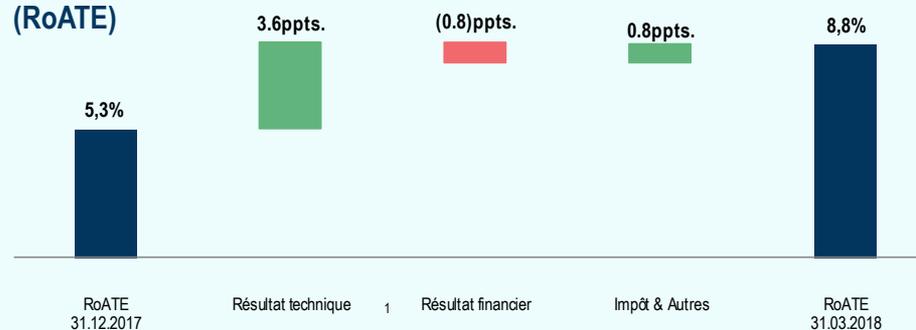
# RÉSULTAT NET & RoATE

Éléments du compte de résultat - en M€

	T1-17	T1-18
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>20,1</b>	<b>60,7</b>
Investissements Fit to Win et dépenses de restructurations	(0,6)	(2,2)
Autres revenus et dépenses opérationnelles	(0,4)	(0,2)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>19,2</b>	<b>58,4</b>
Charges financières	(4,4)	(4,4)
Part dans le revenu net des associés	0,3	0,6
Impôt	(7,7)	(19,0)
<i>Taux d'imposition</i>	<i>52%</i>	<i>35%</i>
Intérêts non-contrôlés	(0,1)	0,1
<b>Résultat net (part du groupe)</b>	<b>7,3</b>	<b>35,5</b>

- ▶ Résultat opérationnel multiplié par 3 à 58,4M€, en ligne avec les derniers trimestres
- ▶ Poursuite de l'amélioration du taux d'imposition à 35%

## Rentabilité moyenne des fonds propres (RoATE)



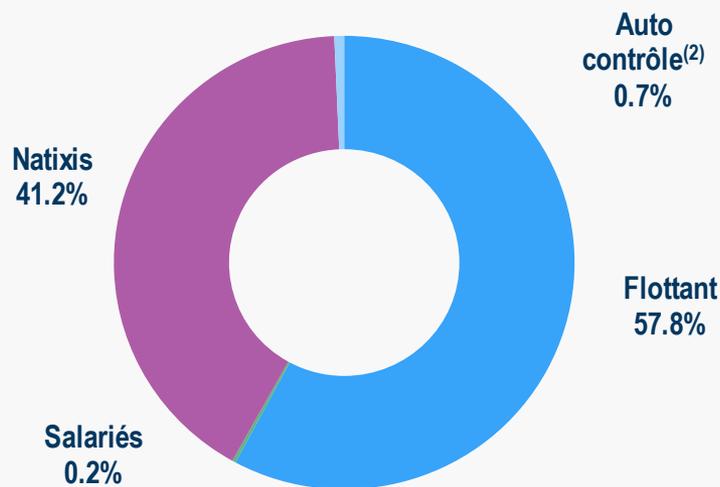
# PERFORMANCE DE L'ACTION

—

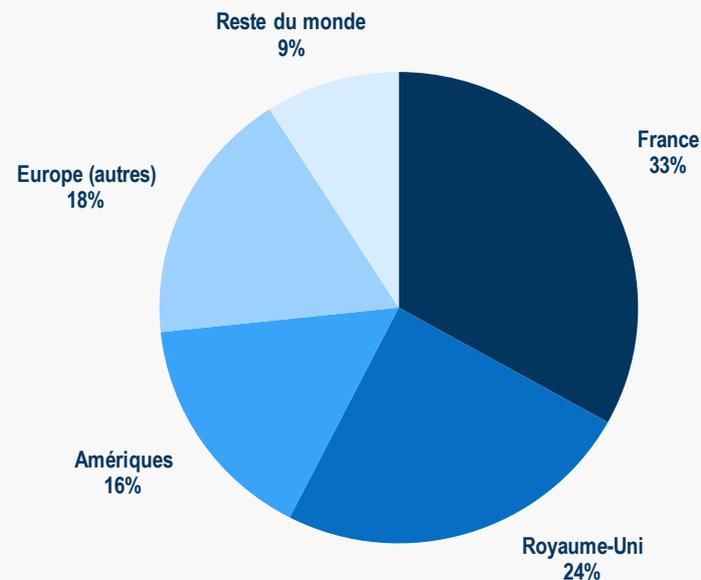
# STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

- ▶ Le top 5 des actionnaires minoritaires concentre 22% du capital de Coface
- ▶ La part des investisseurs résidents atteint 37% du flottant

Actionnariat au 31 Mars 2018 <sup>(1)</sup>



Distribution géographique<sup>3</sup>

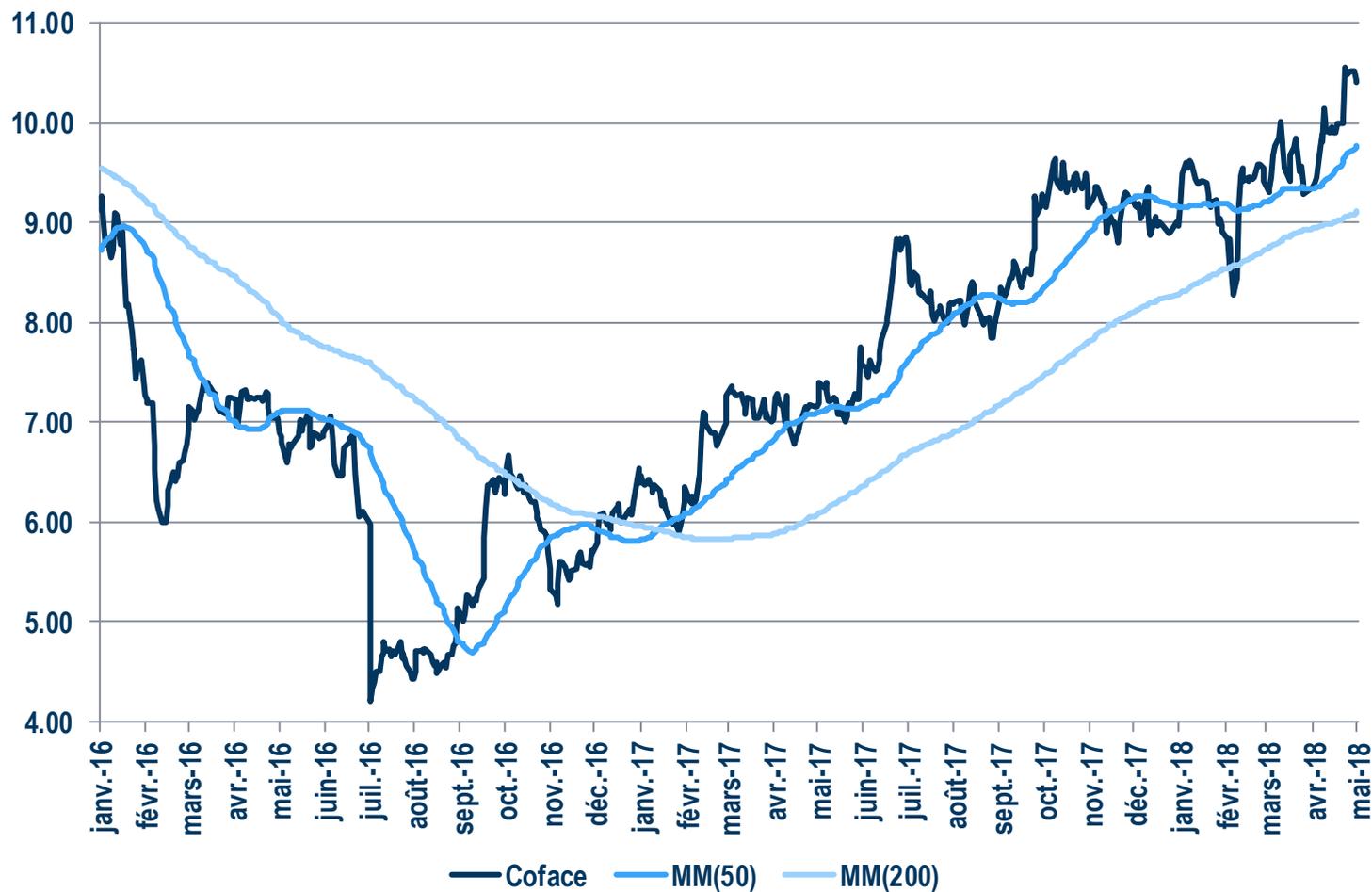


<sup>1</sup> Nombre total d'actions au 31 Mars 2018: 157 248 232

<sup>2</sup> Auto contrôle= 125 349 au titre du contrat de liquidité, 406 166 au titre du LTIP (Long Term Incentive Plan) et 554 564 en vue de leur annulation

<sup>3</sup> Répartition géographique des actionnaires minoritaires – Source : étude d'actionnariat réalisée au 31 mars 2018

# LE COURS DE BOURSE RETROUVE LE COURS D'INTRODUCTION



5. RAPPORTS DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES

**KPMG SA**  
**DELOITTE**

6. POINT SUR LA GOUVERNANCE DE COFACE SA ET  
ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES  
COMITÉS SPÉCIALISÉS

**LAURENT MIGNON**

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

# LA GOUVERNANCE DE COFACE SA EN 2017



## Le référentiel de la gouvernance COFACE SA : le code Afep-Medef

<sup>1</sup> En avril 2018, le conseil d'administration a décidé de créer, à côté du comité d'audit, un comité des risques. Cette décision répond à la nécessité pour le conseil de disposer d'informations plus approfondies sur les risques et de mieux faire face à l'ensemble des obligations réglementaires qui pèsent sur les sociétés d'assurances, en répartissant ainsi la charge entre deux comités spécialisés

# COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 16 MAI 2018

**LAURENT MIGNON**, président du conseil d'administration

**JEAN ARONDEL**, président du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Epargne Loire-Centre

**JEAN-PAUL DUMORTIER**, président du conseil d'administration de Banque Populaire Rives de Paris

**ERIC HEMAR**, président-directeur général du groupe ID Logistics

**SHARON MACBEATH**, membre du directoire et directeur des ressources humaines du groupe Tarkett

**ISABELLE RODNEY**, membre du directoire de la Caisse d'Epargne Côte d'Azur

**ANNE SALLE-MONGAUZE**, directrice générale de la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions

**OLIVIER ZARROUATI**, président de la société Thélème

**DANIEL KARYOTIS**, directeur général de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes

**ISABELLE LAFORGUE**, directrice générale adjointe France en charge des Finances et de la Stratégie, Econocom

**NATHALIE LOMON**, EVP Finance, Legal & Governance du groupe Ingenico

**11 Administrateurs  
dont 5 indépendants**

# ACTIVITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2017

Missions	Fonctionnement	Principaux travaux en 2017
<p><b>Déterminer les orientations de l'activité de la société et veiller à leur mise en œuvre</b></p>	<p><b>Réunions :</b> 6 séances de travail en 2017</p> <p><b>Taux d'assiduité moyen :</b> 83,3 %</p>	<p>Examen et arrêté des comptes annuels 2016</p> <p>Examen des comptes trimestriels et semestriels 2017</p> <p>Plan d'audit 2017</p> <p>Mise en œuvre du plan Fit to Win</p> <p>Solvabilité II : approbation du <i>Risk appetite statement</i>, du rapport ORSA, du rapport actuariel ; approbation de l'ensemble des politiques écrites</p> <p>Indépendance des administrateurs</p> <p>Rapports réglementaires : RSR et SFCR</p> <p>Cartographie des risques, renforcement du dispositif de contrôle de niveau 1, plan d'action en matière de conformité</p> <p>Projet de modèle interne partiel</p> <p>Evaluation triennale des travaux du conseil d'administration par un conseil indépendant</p> <p>Principes d'attribution des jetons de présence</p> <p>Rémunération du directeur général</p> <p>Plan de <i>Long Term Incentive</i> « LTIP 2017 »</p> <p>Renouvellement du programme de rachat d'actions</p>

# ACTIVITÉ DU COMITÉ D'AUDIT EN 2017

Missions	Fonctionnement	Principaux travaux en 2017
<p>Suivi du processus d'élaboration de l'information financière</p> <p>Suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, d'audit interne et de gestion des risques relatifs à l'information financière et comptable</p> <p>Suivi du contrôle légal des comptes sociaux et consolidés par les commissaires aux comptes</p> <p>Suivi de l'indépendance des commissaires aux comptes et respect de la déontologie financière</p> <p>Sélection et renouvellement des commissaires aux comptes</p>	<p><b>Composition :</b> 3 membres, dont 2 administrateurs indépendants</p> <p>Il est présidé par Eric Hémar</p> <p><b>Réunions :</b> 6 séances de travail en 2017</p> <p><b>Taux d'assiduité moyen :</b> 83,4%</p>	<p>Examen des comptes trimestriels et semestriels 2017</p> <p>Examen du rapport complémentaire des commissaires aux comptes</p> <p>Examen du plan d'audit/ suivi de l'activité d'audit</p> <p>Directive Solvabilité II : modification de la politique ORSA, examen du <i>Risk appetite statement</i>, du rapport actuariel, de l'ensemble des politiques ; rapports réglementaires : RSR et SFCR ;</p> <p>Cartographie des risques, dispositif de renforcement des contrôles de niveau 1, plan d'action en matière de conformité ;</p> <p>Projet de modèle interne partiel.</p> <p>Plan d'action conformité</p>

# ACTIVITÉ DU COMITÉ DES NOMINATIONS ET RÉMUNÉRATIONS EN 2017

Missions	Fonctionnement	Principaux travaux en 2017
<p>Modalités de rémunération des mandataires sociaux</p> <p>Nominations des mandataires sociaux</p> <p>Etablissement et gestion d'un plan de succession des principaux dirigeants de la Société</p>	<p><b>Composition :</b> 3 membres, dont deux administrateurs indépendants</p> <p>Il est présidé par Olivier Zarrouati</p> <p><b>Réunions :</b> 3 séances de travail en 2017</p> <p><b>Taux d'assiduité moyen :</b> 100%</p>	<p>Examen des éléments de rémunération du directeur général</p> <p>Examen des éléments d'un <i>Long Term Incentive Plan</i> mis en place au profit du directeur général et de certains salariés</p> <p>Plan de succession</p> <p><i>Talent review</i></p> <p>Cooptation de deux nouveaux administrateurs</p> <p>Politique de rémunération</p>

# EVALUATION TRIENNALE DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITÉS SPÉCIALISÉS

## Méthodologie

- **Evaluation par le cabinet FIDAL de la composition, des missions et travaux ainsi que de l'organisation et du fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités spécialisés, conformément aux recommandations du Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP-MEDEF, répondant aux trois objectifs suivants :**
  - Faire le point sur les modalités de fonctionnement du conseil ;
  - Vérifier que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues ;
  - Apprécier la contribution effective de chaque administrateur aux travaux du conseil du fait de sa compétence et de son implication dans les délibérations.

## Bilan

- De manière générale, l'évaluation est très satisfaisante. Les interactions sont jugées bonnes (relation de confiance entre le conseil et le président ainsi qu'entre le conseil et le directeur général ; respect des règles de gouvernance, etc.). L'implication des administrateurs est jugée satisfaisante. L'ensemble des administrateurs présents lors de la dernière évaluation jugent que la performance du conseil s'est améliorée au cours de l'exercice 2017.
- Globalement, le fonctionnement du conseil est jugé équivalent à celui des autres conseils auxquels participent les administrateurs.
- En ce qui concerne les comités spécialisés, les membres du comité des nominations et des rémunérations sont satisfaits de la composition, de la fréquence et de la durée de leurs réunions alors que le comité d'audit juge que la fréquence serait à augmenter au vu de la complexité des dossiers.
- **Principales pistes d'amélioration retenues pour 2018 :**
  - Rappel sur l'évolution des rôles et des responsabilités individuelles et collégiales au sein du conseil et de ses comités et organisation d'échanges avec les opérationnels ;
  - Souhait de travailler sur des sujets liés aux ressources humaines, à la RSE et au digital ;
  - Amélioration de la restitution des travaux du comité d'audit au conseil ;
  - Réflexion sur la création d'un comité des risques.

## 7. RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

---

**OLIVIER ZARROUATI**

PRÉSIDENT DU COMITÉ DES NOMINATIONS ET DES  
RÉMUNÉRATIONS

# RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- ▶ Rémunération fixe 2017 : 0 €
- ▶ Rémunération variable 2017 : 0 €
- ▶ Pas d'actions de performance
- ▶ Pas d'indemnité de cessation de fonction
- ▶ Pas de jetons de présence

# RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

## Statut de M. Xavier Durand

- Mandataire social de COFACE SA

- Détails du statut :

- ▶ Absence de contrat de travail
- ▶ Absence de *stock options*
- ▶ Absence de retraite chapeau
- ▶ Prise en charge à hauteur de 62,5% des cotisations auprès de la Garantie sociale du chef d'entreprise et du mandataire social (GSC)
- ▶ Bénéficiaire des régimes santé et prévoyance en vigueur au sein de Coface
- ▶ Mise à disposition d'un véhicule de fonction
- ▶ Indemnité de cessation de fonction soumise à condition de performance et plafonnée à deux ans de rémunération (fixe et variable)

# RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL EXERCICE 2017 (1/2)

## Rappel de la structure de rémunération de M. Xavier Durand approuvée par l'assemblée générale des actionnaires le 17 mai 2017 (19<sup>ème</sup> résolution)

### • Rémunération fixe:

→ 575 K€, en date du 9 février 2016 (date de début de mandat)

Rémunération fixe: 575 K€

Analyse marché  
vs Médiane  
(source Towers 2017)\*

-12%

### • Rémunération variable annuelle:

→ Cible : 100% de la rémunération fixe, soit 575 K€ à 100% d'atteinte des objectifs fixés pour la période (60% d'objectifs financiers et 40% d'objectifs stratégiques et managériaux)

→ Amplitude : de 0 à 200% de la rémunération fixe:

- De 0% à 150% pour les objectifs financiers, correspondant à un taux d'atteinte maximum de 250%
- de 0% à 50% pour les objectifs stratégiques et managériaux, soit un taux d'atteinte maximum de 125%

Rémunération totale cible: 1 150 K€

-7%

### • Rémunération variable long terme (attribution gratuite d'actions):

→ 60.000 actions de performance dans le cadre du LTIP 2017 (montant évalué à 370 080 € à la date d'attribution)

\*\*Rémunération globale cible: 1 520 K€

-18%

\*panel de 40 sociétés du SBF 80 comparables à Coface en termes de chiffre d'affaires, d'effectifs et/ou de périmètre géographique  
\*\* hors avantages en nature (14 548 € en 2017)

# RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL EXERCICE 2017 (2/2)

## Rémunération variable annuelle 2017 de M. Xavier Durand

- Le taux de réalisation des objectifs 2017 s'élève à 152,01% répartis comme suit:

Objectifs financiers	Clé de répartition	Taux de réalisation	Montant de rémunération variable correspondant
Chiffre d'affaires	20%	85,0%	97 750
Résultat net	20%	250,0%	287 500
Frais généraux internes, hors exceptionnels	10%	131,1%	75 383
Loss ratio brut hors frais de gestion de sinistres	10%	244,0%	140 300
<b>TOTAL (A)</b>		104,51%	600 933

Objectifs stratégiques et managériaux	Clé de répartition	Taux de réalisation	Montant de rémunération variable correspondant
Plan Stratégique <i>Fit to Win</i>	20%	125,0%	143 750
Management/gestion des talents	10%	125,0%	71 875
Projet Solvency 2	5%	125,0%	35 938
Relance commerciale	5%	75,0%	21 563
<b>TOTAL (B)</b>		47,50%	273 125
<b>TOTAL (A+B)</b>		<b>152,01%</b>	<b>874 058</b>

- Le taux d'atteinte des objectifs 2017 proposé par le Comité des nominations et des rémunérations réuni le 6 février 2018, approuvé par le conseil d'administration réuni le 12 février 2018 et soumis à approbation de l'assemblée générale des actionnaires, s'élève à **152,01%** correspondant à un montant de **874 058 €**
- 30% de la rémunération variable annuelle est différée. La rémunération variable proposée au titre de 2017 (année N) sera donc versée selon les modalités suivantes:
  - 70% en N+1, soit 611 840 € versés en mai 2018
  - 15% en N+2, soit 131 109 € versés en mai 2019
  - 15% en N+3, soit 131 109 € versés en mai 2020
- Un dispositif de malus est introduit sur la rémunération différée en cas de pertes observées avant la date de versement

# RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL EXERCICE 2018 (1/4)

## Structure de rémunération de M. Xavier Durand proposée pour 2018

- **Rémunération fixe:** maintenue au niveau fixé le 9 février 2016, date de début du mandat

→ 575 K€

Rémunération fixe: 575 K€

-12%

- **Rémunération variable annuelle:** montant cible et structure inchangés depuis le 9 février 2016

→ Cible : 100% de la rémunération fixe, soit 575 K€ à 100% d'atteinte des objectifs fixés pour la période (60% d'objectifs financiers et 40% d'objectifs stratégiques et managériaux)

→ Amplitude : de 0 à 200% de la rémunération fixe:

- De 0% à 150% pour les objectifs financiers, correspondant à un taux d'atteinte maximum de 250%
- de 0% à 50% pour les objectifs stratégiques et managériaux, soit un taux d'atteinte maximum de 125%

Rémunération totale cible: 1 150 K€

-7%

- **Rémunération variable long terme (attribution gratuite d'actions):**

→ 65.000 actions de performance dans le cadre du LTIP 2018 (montant évalué à 594 198 € à la date d'attribution)

\*\*Rémunération globale cible: 1 744 K€

-6%

Analyse marché  
vs Médiane  
(source Towers 2017)\*

\*panel de 40 sociétés du SBF 80 comparables à Coface en termes de chiffre d'affaires, d'effectifs et/ou de périmètre géographique  
\*\* hors avantages en nature dont le montant estimé est comparable à 2017

# RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL EXERCICE 2018 (2/4)

## Rémunération variable annuelle 2018 de M. Xavier Durand

- Les critères proposés pour l'évaluation du bonus 2018 sont les suivants:

Objectifs financiers	Clé de répartition
Chiffre d'affaires	20%
Résultat net	20%
Frais généraux internes, hors exceptionnels	10%
Loss ratio brut hors frais de gestion de sinistres	10%
<b>TOTAL (A)</b>	<b>60%</b>

Objectifs stratégiques et managériaux	Clé de répartition
Plan stratégique <i>Fit to Win</i>	15%
Renforcement de la dynamique commerciale	15%
Développement du modèle interne	5%
Renforcement de l'engagement des salariés	5%
<b>TOTAL (B)</b>	<b>40%</b>
<b>TOTAL (A+B)</b>	<b>100%</b>

- L'évaluation des critères retenus pour le bonus 2018, telle que proposée par le comité des nominations et des rémunérations et approuvée par le conseil d'administration, sera soumise à approbation de l'assemblée générale des actionnaires qui suit la clôture de l'exercice 2018
- 30% de la rémunération variable annuelle est différée. La rémunération variable due au titre de 2018 (année N) sera donc versée selon les modalités suivantes:
  - 70% versé en N+1
  - 15% versé en N+2
  - 15% versé en N+3
- Un dispositif de malus est introduit sur la rémunération différée en cas de pertes observées ou de révocation pour faute grave ou lourde avant la date de versement

# RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

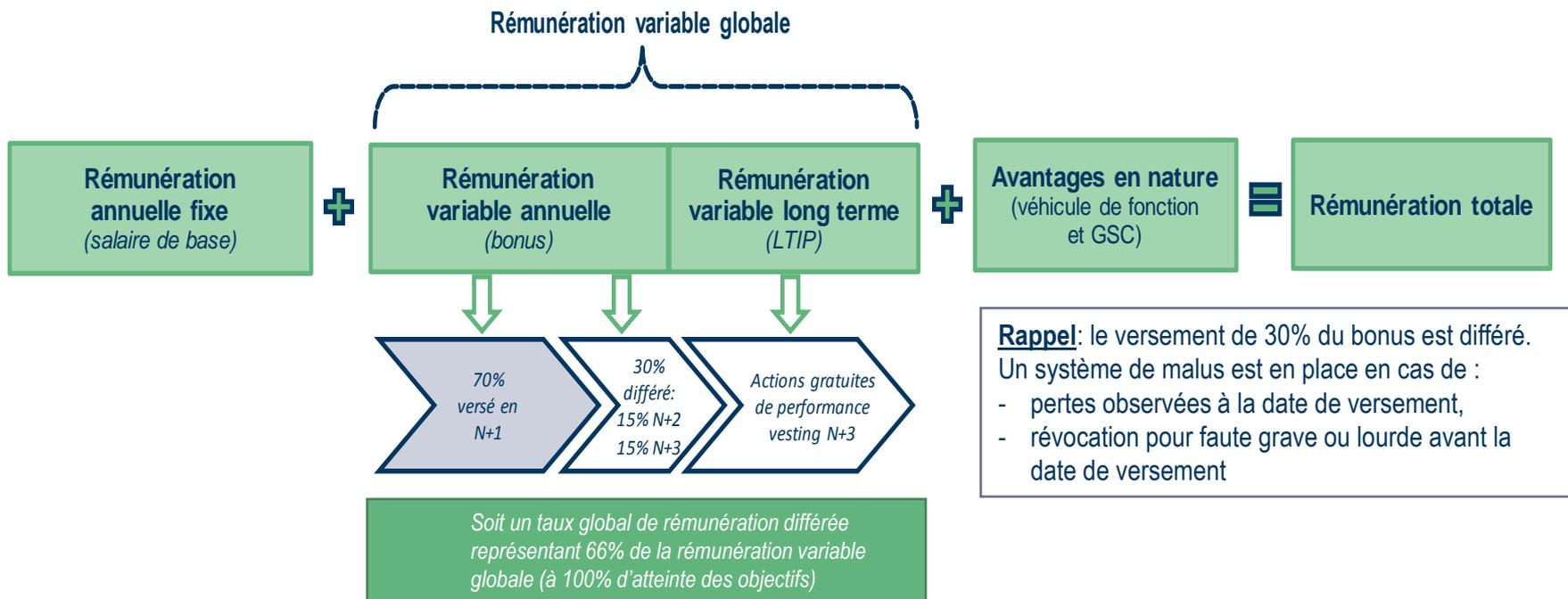
## EXERCICE 2018 (3/4)

### Rémunération variable long terme 2018 de Xavier Durand

- Attribution de 65 000 actions gratuites de performance au directeur général dans le cadre du *Long Term Incentive Plan* 2018 (LTIP 2018), dont l'acquisition définitive sera subordonnée à l'atteinte des conditions de performance suivantes :
  - 50% des actions attribuées seront acquises sous condition de réalisation du niveau de RoATE (*Return on Average Tangible Equity*) de COFACE SA au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020
  - 50% des actions attribuées seront acquises sous condition de performance relative de l'action COFACE SA, mesurée par la croissance du « *Total Shareholder Return* » (TSR) de COFACE SA comparée à la croissance du TSR des établissements composant l'indice *Euro Stoxx Assurance* sur la période
- La période d'acquisition des actions est fixée à 3 ans
- Le plan ne prévoit pas de période de conservation
- 30% des actions acquises au titre du LTIP 2018 devra être conservé par le directeur général jusqu'à la fin de son mandat social ou de toute autre fonction qu'il serait amené à exercer au sein de Coface

# RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL EXERCICE 2018 (4/4)

## Synthèse de la rémunération globale de M. Xavier Durand



# POLITIQUE D'ATTRIBUTION DE JETONS DE PRÉSENCE (1/2)

La politique d'attribution de jetons de présence, fixée en 2016, a été reconduite à l'identique par le conseil en 2017 et a été appliquée comme suit :

- **Pour les membres du conseil d'administration :**

- Part fixe : 8 000 € par an (*prorata temporis* de la durée du mandat) ;
- Part variable : 2 000 € par séance, plafonnée à six séances.

- **Pour les membres du comité d'audit :**

Président

- Part fixe : 17 000 € par an (*prorata temporis* de la durée du mandat) ;
- Part variable : 2 000 € par réunion, plafonnée à six séances.

Membre du comité d'audit

- Part fixe : 5 000 € par an (*prorata temporis* de la durée du mandat) ;
- Part variable : 1 000 € par séance, plafonnée à six séances.

# POLITIQUE D'ATTRIBUTION DE JETONS DE PRÉSENCE (2/2)

## • Pour les membres du comité des nominations et des rémunérations :

### Président

- Part fixe : 8 000 € par an (*prorata temporis* de la durée du mandat) ;
- Part variable : 2 000 € par réunion, plafonnée à cinq réunions.

### Membre du comité des nominations et des rémunérations

- Part fixe : 3 000 € par an (*prorata temporis* de la durée du mandat) ;
- Part variable : 1 000 € par séance, plafonnée à cinq réunions

Pour l'exercice 2018 le conseil a exprimé le souhait au mois d'avril, au vu d'un benchmark de la pratique des sociétés françaises comparables à Coface, d'augmenter de 1000€ par séance la part variable attribuée aux membres du conseil et des comités. Par ailleurs, les membres du comité des risques seront rémunérés selon les mêmes règles. Ces modifications entreront en vigueur pour les comités du mois de juillet 2018.

***Laurent Mignon, président du conseil d'administration, ne bénéficie d'aucune rémunération au titre de son mandat au sein de COFACE SA***

## 8. PRÉSENTATION DES 26 RÉOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

**CAROLE LYTTON**

SECRÉTAIRE DU BUREAU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

PRÉSENTATION DES 13 RÉOLUTIONS  
À CARACTÈRE ORDINAIRE

# 1ÈRE ET 2ÈME RÉOLUTIONS : COMPTES 2017

## 1<sup>ère</sup> résolution

- **Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2017**

Résultat net : **20 815 235 €**

## 2<sup>ème</sup> résolution

- **Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2017**

Résultat net part du groupe : **83 213 000 €**

# 3<sup>ÈME</sup> RÉOLUTION : AFFECTATION DU RÉSULTAT ET MISE EN PAIEMENT DU DIVIDENDE

## 3<sup>ème</sup> résolution

- **Affectation du résultat et mise en paiement du dividende** Versement aux actionnaires d'un montant de **53 290 817 €<sup>1</sup>** soit un **dividende de 0,34 € par action** (environ 64% du bénéfice par action).
- Détachement du dividende : 24 mai 2018
- Mise en paiement : 28 mai 2018
- Il est également rappelé que Coface a lancé un programme de rachat d'actions pour un montant cible de 30 millions d'euros dont la mise en œuvre intégrale portera le taux de distribution à environ 100% du résultat.

<sup>1</sup> Y compris les actions auto-détenues

# 4ÈME RÉOLUTION : JETONS DE PRÉSENCE

## 4<sup>ème</sup> résolution

- **Montant des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration pour l'exercice 2018 :**  
**450 000 €**

A la suite de l'évaluation des travaux du conseil, ce dernier a souhaité, au vu d'un benchmark de la situation dans d'autres sociétés françaises comparables à COFACE SA, procéder à une légère augmentation de la rémunération des membres du conseil, afin d'en renforcer l'attractivité.

# 5<sup>ÈME</sup> RÉOLUTION : AUTORISATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN VUE D'OPÉRER SUR LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ

## 5<sup>ème</sup> résolution

### - Autorisation au conseil d'administration en vue d'opérer sur les actions de la Société

#### Exemples possibles de rachat

- Assurer la liquidité et animer le marché des titres dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement
- Attribuer au mandataire social et aux salariés des actions dans le cadre de plan d'attribution d'actions, de plans d'épargne salariale ou toute autre forme d'allocation d'actions aux nombre de personnel
- À titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe

**Limite** : 10 % du nombre d'actions composant le capital social

**Durée** : 18 mois

# 6<sup>ÈME</sup> ET 7<sup>ÈME</sup> RÉOLUTIONS : RATIFICATION DE LA COOPTATION DE DEUX ADMINISTRATEURS

## 6<sup>ème</sup> résolution

- **Ratification de la cooptation** de Nathalie Lomon le 27 juillet 2017, en remplacement de Martine Odillard

## 7<sup>ème</sup> résolution

- **Ratification de la cooptation** de Isabelle Laforgue le 27 juillet 2017, en remplacement de Linda Jackson

# 8<sup>ÈME</sup> À 10<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTIONS : RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE TROIS ADMINISTRATEURS

## 8<sup>ÈME</sup> résolution

- **Renouvellement du mandat** de Eric Hémar en qualité d'administrateur pour une durée de quatre ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

## 9<sup>ÈME</sup> résolution

- **Renouvellement du mandat** de Sharon MacBeath en qualité d'administrateur pour une durée de quatre ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

## 10<sup>ÈME</sup> résolution

- **Renouvellement du mandat** de Olivier Zarrouati en qualité d'administrateur pour une durée de quatre ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

# 11<sup>ÈME</sup> RÉOLUTION : CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

## 11<sup>ème</sup> résolution

### - Approbation des conventions et engagements visés par les articles L. 225-38 et suivants du code de commerce

- Une convention nouvelle autorisée pendant l'exercice 2017
- Deux conventions renouvelées pendant l'exercice 2017
- Cinq conventions déjà approuvées

# 12<sup>ÈME</sup> RÉOLUTION : RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

## 12<sup>ème</sup> résolution

### Approbation des éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 à Xavier Durand, directeur général

- Rémunération annuelle fixe: 575 000 € brut, inchangé depuis le début du mandat en date du 9 février 2016
- Rémunération variable annuelle attribuée: 874 058 € brut (correspondant à un taux d'atteinte de 152,01% des objectifs fixés pour 2017), dont 70% versés en 2018 après approbation de l'assemblée générale (611 840 €), 15% en 2019 (131 109 €) et 15% en 2020 (131 109 €)
- Rémunération variable long-terme: 60 000 actions gratuites de performance attribuées dans le cadre du LTIP 2017 (valeur à la date d'attribution : 370 080 €)
- Avantages en nature: prise en charge à hauteur de 62,5% des cotisations auprès de la Garantie sociale du chef d'entreprise et du mandataire social mise à disposition d'un véhicule de fonction

# 13<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION : RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR L'EXERCICE 2018

## 13<sup>ème</sup> résolution

### Approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments de rémunération du directeur général pour l'exercice 2018

- Rémunération annuelle fixe : 575 000 €, inchangée depuis le début du mandat en date du 9 février 2016
- Rémunération variable annuelle 2018 : structure inchangée depuis le début du mandat en date du 9 février 2016
  - cible : 100% de la rémunération fixe, soit 575 K€ à 100% d'atteinte des objectifs fixés pour la période (60% d'objectifs financiers et 40% d'objectifs stratégiques et managériaux)
  - amplitude : de 0 à 200% de la rémunération fixe (150% pour les objectifs financiers, correspondant à un taux d'atteinte maximum de 250% et 50% pour les objectifs stratégiques et managériaux, correspondant à un taux d'atteinte maximum de 125%)
  - versement : 70% versé en N+1 pour l'année de performance N et 30% différé, 15% versé en N+2 et 15% versé en N+3
- Rémunération variable long-terme : attribution de 65 000 actions gratuites de performance dans le cadre du LTIP 2018 (valeur à la date d'attribution: 594 198 €)
- Avantages en nature : maintien des avantages actuels, incluant la prise en charge à hauteur de 62,5% des cotisations auprès de la Garantie sociale du chef d'entreprise et du mandataire social (GSC) et la mise à disposition d'un véhicule de fonction

PRÉSENTATION DES 13  
RÉSOLUTIONS À CARACTÈRE  
EXTRAORDINAIRE

# 14<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION : RÉDUCTION DE CAPITAL

## 14<sup>ème</sup> résolution

**Autorisation au conseil d'administration en vue de réduire le capital social de la Société par annulation des actions détenues en propre**

**Limite** : 10 % du capital par période de 24 mois

**Durée** : 26 mois

# 15<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION : AUGMENTATION DE CAPITAL

## 15<sup>ème</sup> résolution

**Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes ou toute autre somme dont la capitalisation serait admise**

**Plafond : 80 M€** - plafond autonome

**Durée : 26 mois**

**Délégation non utilisable en période d'offre publique**

# 16<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION : AUGMENTATION DE CAPITAL

## 16<sup>ème</sup> résolution

Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre

**Plafond : 120 M€** - plafond nominal global pour les augmentations de capital

**Durée : 26 mois**

**Délégation non utilisable en période d'offre publique**

# 17<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION : AUGMENTATION DE CAPITAL

## 17<sup>ème</sup> résolution

Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, dans le cadre d'offres au public

**Plafond** : 45 M€

- s'impute sur le sous-plafond nominal global pour les augmentations de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription réalisées en application des 17<sup>ème</sup>, 18<sup>ème</sup> et 21<sup>ème</sup> résolutions
- s'impute sur le plafond nominal global de 120 M€

**Prix** : fixé par le conseil et au moins égal à la moyenne pondérée des cours de l'action des 3 dernières séances de bourse diminuée d'une décote maximale de 5 %

**Durée** : 26 mois

**Délégation non utilisable en période d'offre publique**

# 18<sup>ÈME</sup> RÉOLUTION : AUGMENTATION DE CAPITAL

## 18<sup>ÈME</sup> résolution

Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, par placements privés visés à l'article L.411-2 II du Code monétaire et financier

**Plafond** : 30 M€ - s'impute sur (i) le plafond nominal global de 45M€ prévu à la 17<sup>ÈME</sup> résolution et sur (ii) le plafond nominal global de 120 M€ prévu à la 16<sup>ÈME</sup> résolution

**Prix** : fixé comme dans la 17<sup>ÈME</sup> résolution

**Durée** : 26 mois

**Délégation non utilisable en période d'offre publique**

# 19<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION : FIXATION DU PRIX D'ÉMISSION

## 19<sup>ème</sup> résolution

Autorisation au conseil d'administration en cas d'augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par offres au public ou par placements privés visés à l'article L. 411-2-II du Code monétaire et financier, de fixer le prix d'émission

→ Autorisation donnée au conseil pour fixer le prix d'émission par dérogation aux conditions prévues aux 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> résolutions

**Le prix sera au moins égal :**

- Soit au cours moyen pondéré de l'action le jour précédant la date de fixation du prix d'émission, diminué d'une décote maximale de 10 % ;
- Soit à la moyenne pondérée des cours de l'action sur une période de 6 mois précédant la date de fixation du prix d'émission, diminuée d'une décote maximale de 10 %.

**Limite** : 10 % du capital social par période de 12 mois

**Durée** : 26 mois

**Non utilisable en période d'offre publique**

# 20<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION : AUGMENTATION DU MONTANT DES ÉMISSIONS AVEC OU SANS MAINTIEN DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION

## 20<sup>ème</sup> résolution

Autorisation au conseil d'administration en vue d'augmenter le montant des émissions avec ou sans maintien du droit préférentiel de souscription

→ Autorisation conférée au conseil d'administration d'augmenter le nombre de titres à émettre pour une émission réalisée dans le cadre des 16<sup>ème</sup>, 17<sup>ème</sup> ou 18<sup>ème</sup> résolutions au même prix que celui retenu pour l'émission initiale

### Conditions :

- réalisation dans les 30 jours de la clôture de la souscription
- dans la limite de 15 % de l'émission initiale
- au prix de l'émission initiale

**Plafond** : s'impute sur la résolution concernée et le plafond nominal global prévu à la 16<sup>ème</sup> résolution

**Durée** : 26 mois

# 21<sup>ÈME</sup> RÉOLUTION : AUGMENTATION DE CAPITAL

## 21<sup>ème</sup> résolution

Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, en rémunération d'apports en nature

**Plafond** : 30 M€ - imputation sur (i) le plafond de 45M€ prévu à la 17<sup>ème</sup> résolution et sur (ii) le plafond global de 120 M€ prévu à la 16<sup>ème</sup> résolution

**Durée** : 26 mois

**Délégation non utilisable en période d'offre publique**

# 22<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION : AUGMENTATION DE CAPITAL RÉSERVÉE AUX SALARIÉS DE COFACE EN FRANCE

## 22<sup>ème</sup> résolution

Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription par émission d'actions de la Société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise

➔ Délégation destinée à permettre le développement de l'actionnariat salarié au profit des adhérents à un plan d'épargne d'entreprise

**Plafond** : 3,2 M€

- Imputation sur le plafond nominal global (120 000 000€)
- Plafond commun avec celui de la 23<sup>ème</sup> résolution de la présente assemblée

**Prix** : fixé par le conseil, avec une décote maximale de 20% par rapport à la moyenne des cours cotés de l'action durant les 20 séances de bourse précédant la décision fixant la date d'ouverture de la souscription

**Durée** : 26 mois

# 23<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION : AUGMENTATION DE CAPITAL RÉSERVÉE AUX SALARIÉS DE COFACE À L'ÉTRANGER

## 23<sup>ème</sup> résolution

Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription en faveur d'une catégorie de bénéficiaires déterminée

➔ Délégation destinée à permettre de développer l'actionnariat salarié au profit des salariés de sociétés liées ayant leur siège social hors de France

**Plafond** : 3,2 M€

- Imputation sur le plafond nominal global (120 000 000€)
- Plafond commun avec celui de la 22<sup>ème</sup> résolution de la présente assemblée

**Prix** : identique à celui de la 22<sup>ème</sup> résolution

**Durée** : 18 mois

# 24<sup>ÈME</sup> RÉOLUTION : ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES AU PROFIT DE MANDATAIRES SOCIAUX ET SALARIÉS DE LA SOCIÉTÉ

## 24<sup>ème</sup> résolution

**Autorisation au conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre, en faveur de certains salariés et mandataires sociaux de la Société et des sociétés lui étant liées**

**→ Autorisation visant à permettre l'attribution d'actions gratuites au profit de mandataires sociaux et salariés de la société**

**Attribution définitive** : pouvant être soumise en partie ou en totalité à des conditions de performance

**Enveloppe maximale** : 1 % du nombre d'actions composant le capital social à la date de la décision de leur attribution (imputation sur le montant nominal global prévue à la 16<sup>ème</sup> résolution)

**Période d'acquisition minimale** : 3 ans, sans période de conservation

Délégation au conseil avec faculté de subdélégation pour arrêter l'identité des bénéficiaires et le nombre d'actions, déterminer les conditions de performance

**Durée** : 38 mois

# 25<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION : MODIFICATION DES STATUTS

## 25<sup>ème</sup> résolution

### Modification de l'article 23.3, 1<sup>er</sup> alinéa des Statuts

L'article 23 ne fait plus référence à « l'enregistrement comptable » des titres (remplacé dans la loi par une référence à « l'inscription en compte » des titres) et se réfère uniquement aux dispositions légales et réglementaires applicables en la matière.

Article 23. 3°, 1<sup>er</sup> alinéa :

« Tout actionnaire peut participer, personnellement ou par mandataire, dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur, aux assemblées sur justification de son identité et de la propriété de ses titres, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur ».

# 26<sup>ÈME</sup> RÉOLUTION : POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITÉS

26<sup>ème</sup>  
résolution

**Pouvoirs pour effectuer les publications et formalités légales**

QUESTIONS & RÉPONSES

VOTE DES RÉOLUTIONS

## 9. RÉSULTAT DES VOTES ET CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

MERCI DE VOTRE PRÉSENCE

## AVIS IMPORTANT:

Cette présentation a été préparée exclusivement pour l'Assemblée Générale de COFACE SA du 16 mai 2018.

Cette présentation ne contient que des informations résumées et ne prétend pas être exhaustif. Le Groupe Coface ne prend pas de responsabilité pour l'utilisation de ces matériaux par toute personne.

Les informations contenues dans cette présentation n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante. Aucune représentation ou garantie, expresse ou implicite, est faite pour, et aucune certitude ne doit être placée sur, l'équité, l'exactitude, l'exhaustivité ou l'exactitude des informations ou opinions contenues dans cette présentation. Ni le Groupe Coface, ni ses filiales ou ses conseillers, ni aucune représentant de ces personnes, doivent avoir aucune responsabilité pour une perte découlant de l'utilisation de cette présentation ou de son contenu.

Les participants sont invités à lire les états financiers consolidés de l'année (Résultat annuels 2017) et du premier trimestre (T1-2018) et compléter cette information avec le Document de référence 2017, qui a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers («AMF») le 5 Avril 2018 sous le numéro R.18-0267. Ces documents présentent (tous ensemble) une description détaillée du Groupe Coface, son activité, sa stratégie, sa situation financière et les facteurs de risque.

Cette présentation contient certaines déclarations prospectives, à titre indicatif seulement. Les déclarations prospectives concernent des attentes, croyances, projections, les plans futurs et les stratégies, les événements ou tendances prévus et des expressions similaires concernant des sujets qui ne sont pas des faits historiques. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les opinions, hypothèses et attentes du rendement futur de Coface Groupe, en tenant compte de toutes les informations actuellement disponibles. Le Groupe Coface ne s'engage d'aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, ni à communiquer de nouvelles informations, événements futurs ou toute autre circonstance

L'information prospective et les énoncés prévisionnels comportent, par nature, des risques et des incertitudes, identifiés ou non, et peuvent être affectées par de nombreux facteurs susceptibles de donner lieu à un écart significatif entre les résultats réels et ceux indiqués dans cette présentation. Vous êtes invités à vous référer au chapitre 5 « Principaux facteurs de risque, et leur gestion au sein du Groupe » du Document de référence 2017 du Groupe Coface, afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants, susceptibles d'influer sur les activités du Groupe Coface. Le Groupe Coface ne s'engage d'aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, ni à communiquer de nouvelles informations, événements futurs ou toute autre circonstance.

Cette présentation contient certaines informations qui n'ont pas été préparées conformément aux Normes internationales d'information financière («IFRS»). Cette information a ses limites comme outil d'analyse et ne doit pas être considérée isolément ou comme substitut pour l'analyse de nos résultats présentés selon les IFRS.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet du Groupe Coface, dans la rubrique « Investisseur » (<http://www.coface.com/fr/Investisseurs>).

Cette présentation ne constitue pas une offre de vente, ni une sollicitation d'une offre d'acheter des titres Coface SA dans aucune juridiction.